

Données du questionnaire biographique du Panel Suisse des ménages

[Une analyse exploratoire des insertions
professionnelles et familiales : trajectoires de
couples résidant en Suisse]

Alexandre Pollien, Jacques-Antoine Gauthier, Eric D. Widmer

[2004]

Une analyse exploratoire des insertions professionnelles et familiales : trajectoires de couples résidant en Suisse

Résumé :

Cet article vise à mettre en évidence les diverses formes de trajectoires individuelles et leurs principaux facteurs de structuration. On s'interrogera plus particulièrement sur les grandes étapes du parcours de vie en termes de formation, d'activité professionnelle et de vie familiale. Dans un premier temps, la comparaison hommes-femmes permettra notamment de souligner ce qui constitue la spécificité des trajectoires masculines et féminines, du point de vue de leur composition et de la durée. Nous présenterons ensuite les principaux types de parcours en tant qu'agencements variables des sphères familiales et professionnelles, notamment pour les femmes. On montrera sous divers angles que ces profils de trajectoire sont partiellement solidaires de l'ancrage social des individus, et dans quelle mesure on peut les relier au fonctionnement familial actuel des couples.

Introduction

L'étude sociologique des parcours de vie sous forme quantitative est relativement récente et ne bénéficie pas des solides acquis qui guident habituellement les démarches de recherche dans la vérification d'hypothèse ou d'éléments de théories. Différents facteurs de cet intérêt peuvent être retenus, dont celui d'une accélération du changement social et le questionnement corrélatif de l'influence de ces transformations sur les biographies individuelles (Levy, 2001), ainsi que la volonté théorique de relier les angles macro et micro sociologiques (Mayer, 2000). Malgré l'impulsion de certains travaux pionniers (notamment Mannheim en 1928, cf. Levy, 2001), la relative nouveauté de cet objet nous cantonne à une perspective de type exploratoire. Les analyses consacrées aux relations entre la vie professionnelle et la vie familiale ne sont guère fréquentes et souffrent le plus souvent de la logique thématique, parvenant ainsi rarement à situer cet objet au carrefour de la stratification sociale, de la sociologie de la famille et des parcours de vie (Krüger et Levy, 2001). De plus, la notion de parcours de vie a très souvent été approchée essentiellement en termes de rôles productifs, en mettant l'accent sur trois étapes majeures : la formation, la profession et la retraite. Mais c'est un peu vite oublier la sphère familiale et ignorer de quelle façon celle-ci interagit avec la trajectoire professionnelle.

Divers auteurs (Fux, Kellerhals, de Singly, Bertram, Hettlage, cités par Levy (2001)) soutiennent, malgré ce qui apparaît actuellement comme un bouleversement dans l'attribution des rôles sexuels, décrits généralement par l'expression « d'émancipation de la femme », que le partage des tâches au sein du couple contemporain ne s'est pas tant modifié et que les femmes sacrifient toujours leur carrière professionnelle pour s'occuper de la sphère domestique. La trajectoire professionnelle des hommes, en revanche, ne dépend que

marginalement de leur situation familiale, loin de l'image médiatisée des « nouveaux pères ». Dans le cadre d'une enquête de portée nationale, Levy et al. (1997) ont ainsi montré que les parcours masculins et féminins étaient très différents. Pourtant, on ne s'est finalement que peu penché sur les trajectoires des individus en Suisse, et plus particulièrement à l'aide de données quantitatives biographiques. C'est dire que l'on connaît mal la forme des parcours de vie des hommes et femmes en Suisse, « forme » au sens d'agencement particulier des champs professionnels et familiaux, tant sur le plan chronologique, de la durée, que de l'intensité de la participation. L'unité de temps d'observation retenue (l'année), ainsi que la prise en compte des principaux aspects de la vie sociale permettent des analyses des parcours de vie qui, à notre connaissance, sont inédites en Suisse.

Les données dont nous disposons fournissent des éléments d'appréciation permettant de décrire les parcours masculins et féminins et souligner leurs différences. On retiendra la définition sociologique du parcours de vie comme « une séquence, plus ou moins standardisée socialement, de profils d'insertion » (Levy et al., 1997 : 406). A cet égard, nous ne formulons pas d'hypothèses spécifiques, notre objectif étant essentiellement descriptif et exploratoire. Si l'on peut pourtant estimer que les trajectoires masculines sont, quant à leur forme générale, fortement cristallisées autour d'un modèle dominant, on peut se demander s'il en va de même pour les trajectoires féminines, ou s'il faut plutôt les aborder sous l'angle de la pluralité. En effet la configuration de la division interne du travail dans les couples ne semblant pas s'être fondamentalement modifiée, on peut supposer, avec la généralisation du travail féminin au cours des dernières décennies, une modulation des trajectoires dans les couples avec une insertion ou réinsertion plus ou moins importante des femmes dans le monde professionnel après la maternité.

Au moyen de questionnaires épistolaires auto-administrés, nous avons récolté des observations rétrospectives sur les parcours biographiques d'hommes et de femmes résidant en Suisse, vivant en couple, avec ou sans enfants. Ces données fournissent un exposé détaillé des différentes étapes de formation, professionnelles, relationnelles et d'événements familiaux des trajectoires d'individus depuis l'âge de 16 ans.

Dans cette perspective, nous recourrons dans un premier temps à divers indices qui préciseront sur un plan quantitatif les principales caractéristiques des trajectoires, à savoir les différents taux d'activité professionnelle, les phases d'activité non rémunérées, qu'il s'agisse du foyer ou de l'éducation des enfants, ou encore de la nature des interruptions (santé, chômage). Dans un second temps, nous présenterons les résultats d'une classification

automatique (hiérarchique) permettant de dégager les principaux types de trajectoires pour les hommes et les femmes. Cette typologie prend appui sur une technique spécifiquement adaptée à l'analyse de séquences, peu utilisée en sciences sociales : l'optimal matching analysis. On tentera par la suite de situer d'une part les parcours en fonction de l'ancrage social, d'autre part de voir dans quelle mesure on peut relier telle ou telle caractéristique des parcours au fonctionnement familial et à ses propriétés. Au préalable, il est indispensable d'indiquer quel traitement de formalisation et de nettoyage ont subi les données brutes du questionnaire biographique afin de les traduire dans un format adapté au type d'analyse envisagé.

Mise en forme et nettoyage des données

La récolte des données

Les individus dont nous explorons les parcours dans cet article constituent un sous-échantillon d'une enquête plus large portant sur le fonctionnement familial (Kellerhals, Levy, Widmer, Ernst, Hammer, 2001). Cette « enquête-mère » a été menée par téléphone auprès de 1534 couples - les conjoints ont été interrogés séparément - résidant dans les trois régions linguistiques de la Suisse¹. Dans un second temps, quelques mois après l'entretien téléphonique, un questionnaire postal auto-administré a été adressé à tous les répondants, soit 3068 personnes. Le taux de réponse brut s'élève à 46%, soit 1420 questionnaires biographiques répartis équitablement entre hommes (n=703) et femmes (n=717). Cet échantillon a été restreint aux personnes âgées de 30 ans et plus, pour des motifs de validité, ramenant ainsi le nombre de bulletins des hommes à 664 et celui des femmes à 637². En effet, des parcours trop brefs peuvent biaiser la classification en raison de leur faible contenu informatif. Comme nous le verrons plus loin, notre analyse est sensible aux effets d'âge et devra en tenir compte. Cette précaution permet de réduire l'importance de ce biais à un niveau acceptable.

La structure du sous-échantillon « biographique » du point de vue des variables socio-démographiques ne présente aucune différence significative par rapport au profil des répondants de l'échantillon principal.

¹ L'enquête a été menée dans les trois principales régions linguistiques (alémanique, romande et canton du Tessin) selon une stratification disproportionnée sur la région. La population visée couvrait les couples hétérosexuels résidant en Suisse, mariés ou non (et quelle que soit la nationalité pour autant que l'interview puisse se faire dans l'une des trois langues officielles). Les partenaires devaient faire ménage commun depuis un an au moins, et le conjoint le plus jeune devait être âgé d'au moins 20 ans et ne pas dépasser 70 ans. La récolte des données s'est faite par le biais d'un questionnaire téléphonique (système CATI). Dans la grande majorité des cas, les mêmes questions ont été posées à chacun des conjoints.

² Quelques individus ont été éliminés en raison d'informations trop lacunaires.

L'interrogation rétrospective était structurée en thèmes. Ainsi, une partie demandait de retracer le parcours de vie du point de vue de la formation, une autre s'attachait à la trajectoire professionnelle. Le questionnaire s'intéressait également aux épisodes passés au foyer³ et aux différentes périodes de la vie relationnelle. Finalement, il était demandé aux enquêtés d'indiquer les événements importants ayant ponctué leur existence. Chacune des questions était formulée de façon à distinguer les différents épisodes en indiquant les années de début et de fin ainsi que leur caractéristique. Aucune précaution n'a été prise afin de forcer une description absolument chronologique, chaque période devait être mentionnée de façon indépendante par le répondant et pouvait donc en recouvrir complètement ou partiellement d'autres.

Codification et données manquantes

Il s'agit dans cette étude d'examiner un échantillon de biographies afin de dégager quelques mesures et caractéristiques des parcours de vie et d'en identifier des types. A cet effet, nous devons constituer, à partir des informations brutes, des séquences qui rendent compte de la position dans laquelle se trouvent les personnes interrogées à chaque instant de leur parcours⁴. Ces séquences formalisées permettent de calculer des grandeurs comme la durée pendant laquelle l'individu a vécu certaines situations ou de soumettre la description de l'ensemble du parcours de vie à des procédures automatiques telles que l'optimal matching. Dès lors, tout un travail de mise en forme des données brutes est nécessaire et il convient de l'explicitier afin de mettre à jour ses implications méthodologiques et théoriques.

L'analyse que nous présentons ici porte sur les parties du questionnaire relatives à l'axe professionnel, à la formation et aux périodes d'activité au foyer⁵. Au cours de la vérification et du nettoyage de la base de données, nous avons parfois utilisé des informations figurant en d'autres endroits du questionnaire pour compléter ou clarifier certaines réponses.

Chaque période mentionnée a été codée selon 15 modes élémentaires qui désignent diverses situations sociales telles que l'activité professionnelle, l'activité au foyer, la recherche d'emploi (chômage), les congés sabbatiques ou l'inactivité liée à des problèmes de santé. Nous avons distingué, dans le cas du travail professionnel, le travail à plein-temps, à temps

³ La question était libellée comme suit : « Y a-t-il eu des périodes durant lesquelles vous avez concentré toutes vos activités sur le foyer / la famille ? ». On demandait pour chacune de ces périodes la raison ; cinq réponses étaient proposées : « désir de s'occuper des enfants, du ménage », « chômage », « maladie », « envie personnelle », « impossible d'exercer un emploi en plus du ménage / des enfants » et « autres raisons (à préciser) ».

⁴ Les questionnaires biographiques bruts ont été saisis dans des fichiers Excel où chaque ligne correspond à une période mentionnée. Ces fichiers ont subi une transformation de sorte que chaque ligne corresponde non plus à une période, mais à un individu (cf. plus loin).

⁵ Les informations relatives à la trajectoire relationnelle et aux événements de vie sont l'objet d'analyses en cours.

partiel et le taux irrégulier. La version en 15 a été simplifiée à 8 codes (voir Tableau 1). C'est cette codification réduite que nous avons principalement utilisée, tant pour la quantification des divers types d'insertion que pour la construction des typologies, la codification en 15 n'ayant été utilisée que ponctuellement, lorsqu'il était nécessaire de préciser certains points de détail.

Tableau 1 : Codifications en 15 et en 8

Codes en 15	Codes en 8
Travail plein-temps Indépendant, taux inconnu Interruption militaire	Travail plein-temps (1)
Travail temps partiel régulier Travail irrégulièrement Travail, taux inconnu	Travail temps partiel (2)
Retraite	Retraite (3)
Foyer Impossible d'exercer un emploi en plus des enfants	Foyer (4)
Interruption recherche emploi Interruption santé	Interruption négative (chômage, santé) (5)
Interruption diverse (congé, voyage) Activité diverse (aide, bénévolat, etc..)	Interruption positive (voyage, divers) (6)
Formation ⁶	Formation (7)
Donnée manquante	Donnée manquante (8)

Dans le cas de questionnaires rétrospectifs plus que dans tout autre, le chercheur doit faire face à des données manquantes, qui en l'occurrence se présentent sous la forme de « trous » dans la biographie des individus (qu'il s'agisse d'oublis, de souvenirs déficients ou autres). Le plus souvent, les données manquantes ont pu être complétées selon le bon sens. Par exemple, dans les quelques cas où certains répondants n'ont pas indiqué la dernière année de chaque période, l'année de début de la période suivante nous permettait de compléter. Dans les cas ambigus, nous avons préféré éliminer la période concernée : 128 périodes ont ainsi été supprimées sur 28 parcours masculins et 48 parcours féminins. La différence entre les parcours « tronqués » par le nettoyage et les autres, en termes de densité totale de parcours, n'est pas significative ; la densité totale moyenne est égale à 97%⁷. Le nettoyage a consisté à éliminer autant que possible les incohérences des réponses tout en évitant au maximum de préteriter des configurations factuelles.

Parmi les données manquantes, on peut noter en particulier les épisodes de retraite qui n'ont pas été systématiquement mentionnés, et que c'est parmi les hommes occupant des positions supérieures que l'on trouve davantage de lacunes dans la description de leur parcours.

⁶ Y compris formation continue.

⁷ On entend par densité totale le ratio entre le nombre d'années décrites et la durée totale du parcours. Cela équivaut en quelque sorte à une mesure de complétude ou d'exhaustivité de codification du parcours de l'individu. Un taux de 50% signifie qu'une année sur deux n'a pas été caractérisée.

Temporalité par période et par année

Une difficulté particulière propre à notre démarche réside dans la mise en forme et la standardisation des données. Cette tâche est en effet nécessaire afin de permettre de calculer les durées et comparer les successions, c'est-à-dire de mesurer la dimension temporelle des parcours. La structure du questionnaire permet d'obtenir des informations en fonction de l'unité « période ». Chaque période possède comme caractéristique une année de début et une année de fin, ainsi qu'un contenu désigné par un code décrivant le type de situation vécue durant ce laps de temps. La transformation en séquence consiste à poser sur un axe chronologique unique les différentes périodes mentionnées par l'enquêté. Les séquences que nous construisons sont basées sur l'unité année, chaque élément de la séquence constitue par conséquent une année du parcours de vie à laquelle lui est associé un code (par exemple « foyer », « formation », « retraite »). Ainsi le nettoyage et la formalisation des données brutes visent à construire des *séquences* répondant au critère d'*exclusivité* : attribuer un code unique à chaque unité de temps (l'année).

La structuration du parcours de vie en années suppose des simplifications et approximations. Ainsi un épisode d'un mois peut, théoriquement, être comptabilisé sur deux ans, le système chronologique par année impliquant une incertitude de +/- 1 année par période citée. La transformation de l'unité période en unité année ne peut être résumée par une simple correspondance arithmétique. Ce changement de référentiel implique une mise en forme du parcours lui-même, qu'il convient d'évoquer brièvement. Dans le questionnaire, nous avons pris la précaution de ne pas forcer une description absolument chronologique du parcours de vie, donnant ainsi lieu à des trajectoires présentant des chevauchements de l'activité dans la même année. Une des difficultés principales pour construire nos séquences a donc consisté à régler ces chevauchements de situations. Ce type de problème engendre des erreurs conséquentes dans le calcul des durées, les personnes ayant cumulé les indications sur une même période se retrouvent avec des séquences de longueur surévaluée, comme si elles avaient vécu plusieurs fois la même période. Nous avons donc adopté un certain nombre de principes permettant de lever ces difficultés.

Construction des séquences : priorité et parité

Il est possible de distinguer trois types de problèmes de mesure. Le premier est dû au cumul de plusieurs activités ou positions dans le même temps (chevauchement), le deuxième est lié au système de mesure par année qui implique l'existence d'années de jonction, et le troisième, que nous ne faisons que mentionner, est le produit d'erreur de la part soit de l'enquêté, soit du codeur.

Le problème du chevauchement renvoie au fait qu'on peut exercer plusieurs activités différentes, plusieurs rôles sociaux en même temps ou décrire une même position sous plusieurs angles⁸. On peut illustrer cela par l'exemple figurant dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Exemple de situation de chevauchement

Années	86	87	88	89	90	91	92	93	94
Période 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Période 2			2	2	2	2			

Le deuxième problème de mesure est lié aux années de jonction. L'unité de mesure « année » peut induire un « faux » cumul d'activité au moment de l'année de jonction entre les deux périodes, lorsque le changement a lieu au milieu de l'année civile (voir Tableau 3).

Tableau 3 : Exemple de situation de jonction

Années	86	87	88	89	90	91	92	93	94
Période 1	1	1	1	1	1				
Période 2					2	2	2	2	2

Pour régler ces problèmes de mesure, nous avons utilisé deux stratégies différentes selon le type d'analyse appliqué par la suite. Dans le cas de l'optimal matching, que nous décrivons plus loin, nous avons opté pour la stratégie dite de la « priorité » qui consiste, en cas de chevauchement impliquant le code plein-temps, à accorder la priorité à l'autre code quel qu'il soit (voir Tableau 4). Cela permet ainsi une description moins lisse et linéaire des parcours en n'évacuant pas les interruptions d'activité professionnelle, que ce soit de santé, de chômage ou autres, quand bien même elles seraient de courte durée. Dans tous les autres cas de chevauchements, la priorité a été accordée au code de la période la plus récente des deux.

⁸ Nous avons dans un premier temps corrigé manuellement, sur l'ensemble des répondants, 17 longs chevauchements, discernables par une durée de séquence aberrante.

Tableau 4 : Stratégie de la priorité : exemple

Années	86	87	88	89	90	91	92	93	94
Période 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Période 2			2	2	2	2			
Résultat :	1	1	2	2	2	2	1	1	1

Pour le calcul des indices, les cas de chevauchement ont été réglés selon une stratégie différente, dite de « parité ». Cette stratégie considère le fait que la majorité des conflits d'année ne sont pas de véritables chevauchements. Ils sont constitués par le phénomène des « années de jonction ». Il est rare, en effet, que les changements d'activité suivent la temporalité du calendrier civil. La méthode par parité, plutôt que d'accorder de façon unilatérale l'entier de l'année à l'une ou l'autre période, divise l'année par autant de périodes qui sont concernées⁹. Les calculs de durée utilisent donc une méthode qui minimise l'incertitude due à la mesure par année. Cette stratégie permet d'atteindre dans la majorité des cas une excellente précision du point de vue de la globalité du parcours, mais peut tendre parfois à modifier les durées spécifiques.

Les indices des parcours de vie : formation, profession et foyer

Afin de qualifier précisément le contenu des parcours de vie, nous avons constitué une batterie d'indices orientés sur l'activité principale. Ces indices ont pour but de comptabiliser le nombre de périodes ou les années passées dans un type d'activité ou un autre, en valeur absolue ou en fonction du parcours total. Les différents indices sont basés sur les codifications en 15, ou le plus souvent en 8. Nous nous pencherons plus particulièrement sur la durée et la densité des périodes de chaque type. Ce dernier groupe d'indices consiste à diviser la durée par le nombre d'années composant la trajectoire depuis l'âge de 16 ans.

L'optique dans laquelle nous nous situons est principalement d'ordre descriptif. Ainsi, nous proposons de décrire le processus temporel lui-même. Cet angle de vue nous amène à la notion de *cheminement* et à l'idée que le temps est en lui-même facteur de changement (analyse de la succession, des rythmes et durées) ; l'existence peut être considérée comme divisée en « tronçons calmes où les choses suivent leur cours », entrecoupés de « bifurcations » (de Coninck, Godard, 1989 : 36).

⁹ Soit par exemple l'année de jonction X - caractérisée simultanément par le code « foyer » et le code « formation » - l'indice de durée d'activité au foyer comptabilisera une demi-année, de même pour la durée de formation.

L'indice de bifurcation comptabilise les changements de type d'activité qui ont lieu au cours du cheminement. Ainsi le passage d'une activité de type « formation » à une autre de type « professionnel » constitue une bifurcation¹⁰. Le critère pour juger d'un changement de type est celui du changement de code en 8.

Nous avons également constitué des indices de durée moyenne et de rythme par type de période (calculé par le nombre de périodes divisé par la durée du parcours).

Description des trajectoires

Nous constatons tout d'abord que les trajectoires des femmes présentent davantage de bifurcations que celles des hommes : elles comptent en moyenne un changement de situation tous les 8 ans, contre 11 ans pour les hommes.

Les hommes comptabilisent environ 16 années de formation, soit environ 2 années de plus que les femmes. Les parcours masculins se distinguent surtout des parcours féminins du point de vue de l'activité professionnelle. Plus de 68% des trajectoires des hommes (depuis l'âge de 16 ans) sont composées de travail plein-temps alors que les femmes n'ont que 24% de leur parcours consacrés au travail plein-temps. La durée moyenne du travail plein-temps est donc plus de 3 fois supérieure chez les hommes, soit près de 23 ans, contre 7 ans pour les femmes¹¹. En revanche, le travail à temps partiel ou irrégulier est l'apanage des femmes puisqu'elles ont exercé en moyenne près de 6 années d'activité à temps partiel ou irrégulier, contre une moyenne de 2 ans pour les hommes.

En s'intéressant plus en détail à l'activité professionnelle, nous avons affaire le plus souvent à du travail à temps partiel : le travail à un taux irrégulier étant environ 3 fois moins important, tant pour les femmes que pour les hommes. Les femmes ont travaillé plus de 4 ans à temps partiel régulier et 8 mois de façon irrégulière, alors que les hommes n'ont travaillé en moyenne que 8 mois à temps partiel régulier et moins de 3 mois de façon irrégulière. 94% des hommes contre 79% des femmes ont connu au moins un épisode à plein-temps. Si seulement 9% des hommes ont exercé un emploi à temps partiel et 5% ont travaillé irrégulièrement, ce sont 53% des femmes qui ont exercé un emploi à temps partiel régulier et 20% qui ont travaillé à un taux irrégulier.

Une autre particularité des trajectoires féminines concerne les épisodes au foyer. Si la durée moyenne de ce type d'activité est de presque 10 ans pour toutes les femmes, les hommes n'ont passé qu'une vingtaine de jours au foyer. En fait, seulement 9 hommes (1,3%) ont

¹⁰ Nous avons surtout utilisé la mesure du taux de bifurcation qui rend compte du nombre moyen de bifurcations par année.

¹¹ Signalons que dans le cas de personnes ayant achevé leur parcours professionnel, c'est-à-dire les hommes et les femmes nés avant 1940, la durée du plein-temps est 5 fois plus élevée pour les hommes, soit 35 années contre 7 pour les femmes.

connu cette expérience pendant 4,2 années en moyenne alors que ce sont 76,3% des femmes qui ont vécu au moins un épisode au foyer pendant 13 ans en moyenne. On peut remarquer ici que seulement 25% des femmes ont indiqué des épisodes au foyer dans la question sur l'activité professionnelle, alors qu'il était clairement demandé d'indiquer également les périodes « entre-deux emplois ».

Les activités de type « bénévolat », « aide à la famille », « aide agricole », « au pair » ont été rarement mentionnées. 27 femmes (4,3%) ont exercé ce type d'activité alors qu'un seul homme en a fait mention. La majorité des périodes d'activités diverses ont duré 2 ans (16 périodes sur 28 citées).

Des séquences individuelles aux types de parcours

Les analyses précédentes, au moyen des indices, permettent de souligner les différences entre les trajectoires des hommes et des femmes du point de vue de l'insertion professionnelle et familiale, tant en termes de durée que de densité. On a ainsi notamment pu voir que les hommes consacraient largement plus de temps à l'activité professionnelle, alors que les épisodes passés au foyer occupent un temps non négligeable des parcours des femmes. Cependant ces informations portent sur les champs d'activité considérés indépendamment les uns des autres. En effet, ces indices ne prennent pas en considération la dimension chronologique des phases de vie, c'est-à-dire leur succession sur l'ensemble du parcours. On peut alors vouloir adopter une démarche différente, plus englobante et se demander comment s'agencent, se combinent chronologiquement les phases de formation, d'activité professionnelle et les étapes de la vie familiale principalement. C'est à cette condition d'intégrer la chronologie et le déroulement des périodes que l'on peut parler véritablement de trajectoires, de cheminement ou de parcours de vie. Afin de dégager des types empiriques en partant des trajectoires individuelles exprimées sous forme de séquences d'années, l'utilisation d'une méthode spécifique s'avère nécessaire : l'optimal matching analysis.

L'optimal matching analysis

A l'origine, cette technique est issue des sciences biologiques dans l'analyse des séquences de protéines. En sciences sociales, l'optimal matching est considéré comme la méthode statistique la plus adaptée pour prendre en considération à la fois la durée des événements et leur succession (Chan, 1995). Il s'agit d'une démarche inductive dont le but est d'analyser la ressemblance entre les différentes séquences individuelles deux à deux.

Chaque différence entre séquences suppose un coût de proximité ou de distance. La définition de l'ensemble des coûts de substitutions forme une matrice qui constitue le noyau théorique de l'optimal matching. Pour simplifier à l'extrême, le problème est le suivant : il s'agit par exemple de déterminer si une séquence féminine composée uniquement d'activités « plein-temps » est plus proche de celle qui est seulement remplie d'activités « foyer/maternité » ou d'une autre composée uniquement de « temps partiel ». Intuitivement, on dira que les codes « plein-temps » et « temps partiel » sont les plus ressemblants dans la mesure où ils ont en commun l'activité professionnelle. Ce type de proximité entre codes doit être spécifié *a priori* par le chercheur. Le calcul de distance s'effectue en termes de nombre de substitutions, insertions et suppressions d'éléments qui distinguent chaque séquence les unes des autres. Il faut préciser en effet que les séquences n'ont pas toutes nécessairement la même longueur.

L'optimal matching produit ainsi une série de scores de similarité pour l'ensemble des séquences individuelles prises deux à deux¹². Par la suite, il est possible d'appliquer une procédure de classification automatique (telle que la classification hiérarchique ou *hierarchical cluster*) à la matrice carrée formée par les scores de similarité¹³. Nous pouvons alors analyser statistiquement le contenu des différentes classes et les représenter sous forme graphique en format Excel (voir ci-après). C'est cette voie que nous avons suivie et qui nous a permis d'identifier les principaux types de parcours de vie féminins et masculins décrits ci-après¹⁴.

Après avoir présenté les différents types de trajectoires masculines et féminines dégagés, le recours aux indices permettra de préciser davantage les caractéristiques des types de parcours sur le plan professionnel et familial plus particulièrement. Nous tenterons ensuite de mieux cerner les profils socio-démographiques des hommes et femmes appartenant aux divers types.

¹² Le logiciel utilisé pour l'analyse des données longitudinales est TDA (Transition Data Analysis), distribué avec le livre de Blossfeld et Rohwer (1995)

¹³ Chan (1995) mentionne qu'en lieu et place d'une analyse de classification on peut recourir à d'autres techniques, telles qu'une MDS (Multidimensional Scaling).

¹⁴ L'analyse de classification a été réalisée au moyen du logiciel SPSS. Pour plus de détails sur l'optimal matching, voir également Aisenbrey (2000), Stovel, Savage et Bearman (1996), Abbott et Hrycak (1990).

Le plein-temps : une caractéristique majeure des trajectoires masculines

Pour les hommes, nous avons retenu une solution en deux types¹⁵. Comme on peut le voir sur les graphiques (voir Annexes – Graphique « Hommes – Trajectoires Dominantes »), le premier groupe rassemble des parcours caractérisés par une période de formation pour une majorité jusqu'à l'âge de 21-22 ans, puis par une activité professionnelle exercée quasiment exclusivement à plein-temps, sans interruption majeure. Le recours aux indices montre que 98% des hommes appartenant à ce type ont exercé une activité à plein-temps et seulement 11% ont effectué du temps partiel (Tableau 5). Pour le dire autrement, ce sont 81% des trajectoires masculines de ce premier type qui sont composées de travail plein-temps, ce qui correspond à une durée moyenne de près de 26 ans. On peut considérer qu'il s'agit là du parcours standard, de la trajectoire masculine socialement dominante et attendue. Ce groupe concerne en effet plus de 8 hommes sur 10 dans notre échantillon.

Le second type qui s'est dégagé de nos analyses, minoritaire (16%), présente plusieurs particularités distinctives. On ne peut tout d'abord qu'être frappé par la proportion tout à fait marginale du plein-temps au profit du temps partiel (voir Annexes – Graphique « Hommes – Trajectoires Minoritaires »). Ainsi, le travail plein-temps ne représente que 32% du parcours depuis l'âge de 16 ans, soit une durée moyenne de 6 ans (voir Tableau 5). Le temps partiel atteint une proportion de 37 % des trajectoires, soit une durée de plus de 9 ans. 57% des hommes appartenant à ce type ont exercé une activité à temps partiel, ce qui rend le travail à temps partiel aussi important que le plein-temps puisque ce dernier concerne 68% des hommes de ce type. On constate ensuite que la formation est plus longue de 2 années en moyenne (15% plus longue) que dans le premier groupe. On remarque également que les séquences regroupées ici sont composées de plages d'interruption pour voyages, pauses, activités diverses en moyenne dix fois plus longues (environ 2 mois et demi); on observe aussi une proportion cinq fois plus importante d'interruptions dues à des problèmes de chômage ou de santé (environ 6 mois). Il faut enfin noter, que si le premier type comporte une durée moyenne d'épisodes au foyer tout à fait négligeable, le second type se compose en moyenne de 4 mois d'épisodes au foyer ; 5% des hommes de ce type (contre 0,5% pour le premier type) ayant vécu un épisode à la maison. Selon la codification en 15, les interruptions « négatives » sont principalement dues à des problèmes de santé et les interruptions « positives » sont pour la plupart dues à des activités diverses telles que « aide, bénévolat ». Ainsi, les épisodes de

¹⁵ Les solutions typologiques masculines et féminines réalisées avec l'option donnant la primauté, en cas de chevauchement, au code « plein-temps » sur tout autre code dans la construction des séquences, donnent des configurations fort similaires.

chômage et les pauses, congés, voyages sont répartis de façon relativement homogène dans les deux types de parcours masculins.

Les hommes du type minoritaire ont changé de situation en moyenne une fois tous les 9 ans environ alors que ceux du type conventionnel n'ont changé de situation qu'une fois tous les 12 ans (taux de bifurcation par année de 0,12 contre 0,08).

Tableau 5 : Caractéristiques des types de trajectoires masculines par indices de durée

	Durée (année)	Plein-temps	Temps partiel	Interruption chômage et santé	Interruption voyage et activités diverses	Foyer	Formation
Trajectoires « Dominantes »	Moyenne	25.60	.59	.12	.02	.01	15.38
N= 574	Ecart-type	11.20	2.11	.88	.16	.07	5.88
Trajectoires « Minoritaires »	Moyenne	6.02	9.37	.53	.21	.33	17.56
N= 103	Ecart-type	7.13	11.37	2.87	1.63	1.63	5.89
Total	Moyenne	22.62	1.93	.18	.05	.05	15.71
N= 677	Ecart-type	12.79	5.77	1.39	.65	.65	5.93

Des parcours féminins pluriels

Pour les femmes, cinq types de parcours distincts et intelligibles ont été retenus. Les indices (voir Tableau 6) permettent d'illustrer et compléter ce que l'on peut observer graphiquement.

Type 1 : « Foyer »

Le premier type est centré sur le foyer. Après une période de formation qui s'achève le plus souvent vers l'âge de vingt ans, la majorité des femmes intègrent le champ professionnel par une activité exercée à plein-temps pour une période cependant assez limitée puisqu'elles ne sont plus que 10% environ à travailler encore vers la trentaine. A cet âge, la presque totalité des femmes de ce type se consacrent désormais à leur ménage et à l'éducation des enfants et beaucoup ne réinsèrent pas le monde professionnel. On notera également la quasi-absence du temps partiel dans ce type (voir Annexes – Graphique « Femmes – Trajectoires Foyer »).

Ce premier type est ainsi caractérisé par de très longs épisodes au foyer, qui représentent près de 60% des trajectoires depuis l'âge de 16 ans. La durée moyenne dépasse 18 ans d'activités au foyer (cf. Tableau 6). Ces femmes ont effectué en moyenne 5 années de travail plein-temps et un peu plus d'une année de temps partiel. Ces trajectoires « foyer » accordent ainsi une place largement dominante au ménage et à la sphère domestique, sans toutefois exclure complètement une activité professionnelle.

Certaines femmes appartenant à ce type se situent dans une position du cycle de vie peu avancée : trois quarts des femmes ont un enfant de plus de 5 ans dans leur foyer (74%) et n'exercent pas d'activité professionnelle. Il convient pourtant d'être prudent quant à leur parcours global, car bien que situées dans le type « Foyer », il est possible que certaines des femmes les plus jeunes reprennent une activité professionnelle ultérieurement. A cet égard, elles seraient associées à un autre type. Il s'agit là du problème dit « de l'intervalle ouvert à droite » (Courgeau et Lelièvre, 1989 : 63).

Type 2 : « Plein-temps »

Le deuxième type illustre des séquences radicalement différentes, voire opposées, puisque ici l'univers dominant est l'activité professionnelle à temps plein, dont la durée moyenne dépasse les 15 ans (cf. Tableau 6). L'omniprésence du travail rémunéré tend à être parfois entrecoupé – pour moins d'une femme sur deux - par des phases de foyer entre 25 et 40 ans et par des activités à temps partiel (voir Annexes – Graphique « Femmes – Trajectoires Plein-temps »). Si l'investissement dans le champ professionnel constitue la caractéristique principale de ce type, il est donc parfois et dans une faible mesure suspendu par un taux d'activité moindre et de courtes périodes de foyer. La période de fécondité et des premiers âges des enfants passés, on observe une proportion croissante de travail à plein-temps. Le taux de bifurcation des femmes de ce groupe est élevé puisqu'en moyenne elles ont changé de situation tous les 7 ans (0,14).

Il est intéressant de noter, à l'aide des indices basés sur la codification en 15, que les séquences de ce type ont une moyenne significativement plus élevée que les autres en interruptions pour « congé, voyages » et plus faible en interruptions pour « activités diverses ». Ces trajectoires « Plein-temps » féminines ne sont ainsi pas le pendant des parcours dominant des hommes.

Type 3 : « Temps partiel »

Le troisième type signale une trajectoire encore différente, bien que proche du type précédent. On y retrouve en effet la prépondérance de l'univers professionnel ; d'abord du plein-temps pour à peu près une femme sur deux, mais laissant assez rapidement la place – vers l'âge de 25 ans – au temps partiel. Ce taux d'activité supplante ainsi progressivement les autres codes pour pratiquement devenir une constante à partir de la quarantaine (voir Annexes – Graphique « Femmes – Trajectoires Temps partiel »). C'est dans ce type que la période de fécondité présente un profil moins clairement marqué, puisqu'on trouve entre l'âge de 22 et 28 ans à la

fois du plein-temps (en déclin), du temps partiel (en hausse), des périodes de formation (en lente réduction) et des périodes de foyer (à hauteur d'environ 10-15%).

Ce type se distingue donc essentiellement par des trajectoires dont la dominante est le travail à temps partiel à plus de 98% et représentant en moyenne plus de 13 années (cf. Tableau 6). Ces femmes ont passé moins de 3 ans au foyer. On constate que les interruptions pour congé, voyages y sont par ailleurs proportionnellement plus présentes que dans les autres types. Ces trajectoires comportent un nombre élevé d'épisodes de travail (3,5 épisodes concernant du travail professionnel contre une moyenne de 2,5 pour les femmes). Le taux de bifurcation est élevé puisqu'en moyenne elles ont changé tous les 7 ans de situation (0,15). On notera enfin que ce type se distingue par la durée moyenne la plus longue en épisodes de formation (14,8 années). En résumé, si le temps partiel est le maître-mot de ces trajectoires, il convient de ne pas oublier que la plupart de ces femmes ont commencé par une activité à plein-temps. A ce titre, ce troisième type de trajectoires illustre une réduction précoce du taux d'activité professionnelle.

Type 4 : « Reprise professionnelle »

Le quatrième type peut être considéré comme une combinaison du premier et du troisième type. Il est similaire au premier en ce qu'il incarne des trajectoires fortement axées sur le foyer et les enfants, mais la différence principale réside dans le fait que cette période est transitoire. En effet, à partir de l'âge d'environ 32 ans (où plus de 9 femmes sur 10 se consacrent au foyer), on observe une très nette reprise de l'activité professionnelle sous la forme du temps partiel qui atteint son apogée vers le début de la quarantaine (plus des trois-quarts des femmes). En cela, ce type est proche du troisième (« Temps partiel »). On notera également qu'à la différence du premier type, l'activité professionnelle en début de trajectoire concerne globalement moins de femmes, notamment pour le plein-temps (voir Annexes – Graphique « Femmes – Trajectoires Reprise professionnelle »).

Ce quatrième type comporte une moyenne élevée, soit plus de 10 ans, de travail à temps partiel (cf. Tableau 6). Il se différencie du précédent par des épisodes au foyer beaucoup plus longs et moins de travail plein-temps. Ce sont près de 13 années en moyenne qui sont passées au foyer et moins de 3 ans de travail plein-temps. La durée totale moyenne des parcours dépasse 39 ans (contre 37 ans en moyenne), on trouve ainsi dans ce groupe le plus grand nombre de personne en retraite (3,4%).

La caractéristique majeure des trajectoires de ce type est donc la réintégration tardive du marché du travail, consécutivement à une période consacrée au foyer, elle-même postérieure à une courte expérience professionnelle pour environ une femme sur deux.

Tableau 6 : Caractéristiques des types de trajectoires féminines par indices

	Durée (année)	Plein- temps	Temps partiel	Interruptions chômage, santé	Interruptions voyages ou activités diverses	Foyer	Formation
« Foyer »	Moyenne	5.01	1.13	.24	.69	18.52	13.24
N = 220	Ecart-type	4.63	2.14	1.49	3.17	11.07	3.76
« Plein-temps »	Moyenne	15.18	1.92	.14	.24	2.59	13.82
N = 133	Ecart-type	9.97	2.86	.59	1.27	3.69	5.68
« Temps partiel »	Moyenne	5.81	13.41	.17	.34	2.60	14.77
N = 159	Ecart-type	4.59	8.90	.54	1.35	3.24	4.60
« Reprise professionnelle »	Moyenne	2.69	10.02	.11	.17	12.73	13.46
N = 133	Ecart-type	3.39	8.49	.44	1.07	7.83	3.50
« Erratique »	Moyenne	2.48	.86	2.25	3.85	4.76	14.44
N = 25	Ecart-type	3.04	1.77	7.82	6.85	6.78	7.11
Total	Moyenne	6.67	5.96	.25	.53	9.92	13.81
N = 670	Ecart-type	7.32	8.03	1.79	2.56	10.45	4.54

Type 5 : « Erratique »

Le dernier type se démarque très clairement des précédents par son caractère erratique. Après une période de formation de durée limitée et de travail professionnel minoritaire (essentiellement à plein-temps), ce genre de trajectoires est composé surtout de femmes ayant connu des interruptions dues à des problèmes de chômage et de santé et/ou qui se sont investies dans des activités diverses telles que le bénévolat, l'aide à la famille, etc. (voir Annexes – Graphique « Femmes – Trajectoires Erratiques »). On notera également que moins d'une femme sur deux a connu des épisodes au foyer. C'est dans la même proportion que ces femmes ont travaillé à plein-temps alors qu'un quart seulement a connu des épisodes à temps partiel. Ces parcours atypiques, qui regroupent en fait à la fois des parcours accidentés et inhabituels, ne concernent qu'une part infime (4%) des séquences observées¹⁶. Les autres types de trajectoires sont en proportion à peu près équivalente (20% environ), à l'exception du type « Foyer » qui comprend 34% des observations¹⁷.

¹⁶ Dans la majorité des analyses subséquentes, nous omettrons ce dernier type, en raison de son effectif réduit et de sa moindre intelligibilité par rapport aux autres types de parcours féminins.

¹⁷ Bien que nos analyses soient centrées sur les parcours individuels, on peut reconstruire pour une bonne part des parcours de couples (sur l'ensemble des questionnaires biographiques retenus, ce sont en effet 88% des cas où l'on dispose des données pour les deux membres du couple). On peut dès lors voir de quelle façon se combinent les parcours masculins et féminins. La corrélation n'est pas élevée lorsque l'on croise la typologie en 5 pour les femmes et celle en 2 pour les hommes (V de Cramer = .16**). Cinq parcours conjugaux principaux peuvent être dégagés par cette combinaison, et qui logiquement recouvrent assez largement les parcours féminins : - un parcours que l'on peut qualifier de traditionnel regroupe les cas où l'homme

Les typologies masculines et féminines décrites ci-dessus amènent à plusieurs constats. Tout d'abord, comme on en avait fait l'hypothèse, il y a bel et bien un type dominant de trajectoire pour les hommes, incarné par une activité professionnelle quasi continue exercée à plein-temps. Mais on a également pu observer l'existence de trajectoires, certes peu nombreuses mais pas négligeables pour autant, en marge du modèle dominant. Ces parcours minoritaires, plus hachés et hétéroclites, sont principalement caractérisés par de longues périodes de formation, par du travail à temps partiel, par des interruptions diverses, parmi lesquelles des activités centrées sur le foyer.

Dans le cas des femmes, la typologie montre clairement qu'il n'y a pas, contrairement aux hommes, un modèle dominant mais plutôt une pluralité d'agencements, non seulement entre le foyer et l'insertion professionnelle, mais également entre des taux d'activité différents¹⁸.

Dans l'ensemble on observe peu de variations en termes de durée de formation entre les types (cf. Tableau 6). De même un grand nombre de femmes ont connu une activité professionnelle au début de leur trajectoire, le plus souvent à plein-temps¹⁹. Ainsi, à quelques détails près, les débuts de parcours des types féminins sont assez semblables. Le mérite de la typologie est de montrer que les différences entre les trajectoires féminines se dessinent assez rapidement, vers l'âge de 22 ans. On trouve alors des profils bien distincts : le foyer devient durablement le champ d'activité principal, dans un cas de façon continue (premier type) et dans un autre on observe une reprise d'activité professionnelle tardive (quatrième type) ; l'activité professionnelle tend à être inchangée, soit à plein-temps (deuxième type), soit à temps partiel (troisième type) ; enfin, un dernier type caractérisé par une très faible insertion sur le marché du travail s'est dégagé, sans que l'on puisse pousser plus loin l'investigation, en raison du

présente un parcours classique et où la femme se concentre assez rapidement sur le foyer après une courte période de travail professionnel à plein-temps (30%) ; - un parcours « double emploi » : l'homme et la femme travaillent à plein-temps sans interruptions majeures, le foyer n'occupant qu'une place marginale et temporaire dans le parcours de la femme (17%) ; - un parcours dit « moderne » dans lequel l'homme travaille à plein-temps et la femme travaille principalement à temps partiel après une courte période de plein-temps et de travail domestique (18%) ; - un parcours caractérisé par la reprise d'une activité professionnelle (à temps partiel) par la femme tardivement, vers la quarantaine après s'être fortement consacrée au foyer (19%) ; - le dernier type rassemble les parcours restant, c'est à dire les parcours masculins minoritaires, quel que soit le parcours de la conjointe, et les parcours féminins erratiques (16%).

¹⁸ Krüger et Levy (2001) distinguent trois types de trajectoire : la trajectoire familiale, le travail plein-temps et le travail à temps partiel. Notre typologie présente une nuance qui concerne l'agencement de l'insertion professionnelle et de l'activité au foyer. En effet, si le premier type correspond bien au modèle traditionnel d'une trajectoire centrée exclusivement sur le foyer, le deuxième à celui d'un exercice continu du travail plein-temps et le troisième type à celui de femmes ayant effectué une activité professionnelle à temps partiel, nous avons dégagé un quatrième type de parcours qui pourrait constituer une forme intermédiaire entre une trajectoire entièrement familiale et une trajectoire constituée surtout de temps partiel. Nous l'avons appelée « reprise professionnelle » puisque après un premier épisode au foyer relativement long, la femme faisant partie de ce type reprend une activité à temps partiel.

¹⁹ On peut faire observer que des trajectoires féminines composées uniquement de périodes de foyer dont le travail professionnel serait totalement absent n'a pas émergé des différentes solutions typologiques testées. Sans aller jusqu'à dire que ce type de parcours n'existe plus, il représente probablement un « modèle » suffisamment révolu historiquement pour qu'il n'apparaisse pas en tant que type distinct dans nos données.

petit nombre de cas concernés. On précisera enfin que dans pratiquement tous les types, la maternité, à des degrés divers et quelle que soit sa durée, constitue pour la femme une période de suspension des autres activités.

L'ancrage social des types de parcours

Dans la présente section et dans les suivantes, notre objectif consiste à préciser le profil des hommes et femmes des différents types dégagés, ainsi que les facteurs susceptibles de favoriser telle ou telle trajectoire. Dans un premier temps, nous nous demandons dans quelle mesure la diversité des parcours, féminins plus particulièrement, est redevable de l'âge des individus et, corrélat important, de la structure familiale. On se demandera également si le capital culturel et la position occupée dans l'espace social peuvent induire ou favoriser certains types de trajectoires. Si l'on peut invoquer l'idée de la structure des opportunités – professionnelles notamment – comme facteur influençant le parcours, il convient aussi d'émettre l'hypothèse que, par exemple, la centration sur le foyer soit un choix individuel en accord avec certaines normes ou attentes personnelles. Quelles sont alors les caractéristiques socio-démographiques des types de parcours féminins et masculins ? Ont-ils une empreinte sociale spécifique ? Sont-ils marqués par un certain contexte générationnel, voire par d'autres facteurs ?

Effets d'âge, effets de génération

Du point de vue de l'âge, on n'observe pas de différence majeure s'agissant des parcours masculins : l'âge moyen dans le premier type s'élève à 49,2 ans contre 46,8 dans le second. Concernant les parcours féminins, la moyenne d'âge diffère davantage. Elle est la plus basse parmi les types « Plein-temps » et « Temps partiel » (respectivement de 42,8 et 43,9 ans), et plus élevée d'une dizaine d'années environ dans les trajectoires « Reprise professionnelle » et « Erratique » (respectivement de 52,4 et 53,3 ans), l'âge moyen des parcours « Foyer » se situant entre deux (46,5 ans). L'examen des classes d'âge confirme que les parcours « Temps partiel » sont davantage associés aux femmes de moins de 50 ans, les parcours « Reprise professionnelle » à celles de plus de 50 ans et enfin les parcours « Plein-temps » sont quant à eux prédominants parmi les femmes de moins de 40 ans²⁰.

Bien que les différences d'âge ne soient pas extrêmement fortes, elles semblent indiquer un effet de génération associé à certains types de parcours. Il semble ainsi que la trajectoire mettant en avant des phases initiales de vie consacrées au foyer et à l'éducation des enfants,

²⁰ V de Cramer = .19**.

auxquelles succède une intégration professionnelle à temps partiel (« Reprise professionnelle »), correspond à un modèle que l'on pourrait qualifier de traditionnel qui caractérise tendanciellement les femmes les plus âgées de l'échantillon. Le travail professionnel à plein-temps sans interruptions majeures caractérise en revanche une génération plus jeune.

Cependant l'hypothèse selon laquelle le régime de parcours de vie en vigueur en Suisse – dit « germanique »²¹ - est peu « favorable » au travail professionnel féminin (Krüger et Levy, 2001) doit également tenir compte de l'influence de la présence ou non d'enfants. Comme le montre le Tableau 7, cette variable s'avère déterminante : l'interruption professionnelle (« Foyer ») par exemple est très clairement liée au fait d'avoir des enfants, et pas simplement à la seule présence d'enfants au sein du ménage. Cela signifie que nombre de femmes continuent à se consacrer au foyer, même après le départ des enfants. On peut préciser également que ce type de parcours tend à être corrélé au nombre d'enfants. Une progéniture nombreuse induit pour la femme une situation défavorable sur le plan professionnel en raison d'une inactivité professionnelle durable et de l'âge auquel elle peut prétendre à la reprise d'une activité rémunérée, dès lors que les responsabilités familiales sont réduites. Il est également intéressant d'observer que l'interruption professionnelle complète et durable est pratiquement inexistante parmi les femmes qui n'ont pas d'enfants (5%). Le poids de la fécondité sur la forme du parcours se retrouve a contrario dans le fait que les parcours à plein-temps sans interruption de longue durée sont composés de plus d'une femme sur deux sans enfants, et si elle en a, c'est très majoritairement un seul enfant qui est présent. Enfin, la réduction de l'activité professionnelle (« Temps partiel ») ne semble pas spécifiquement liée à la structure familiale ou au nombre d'enfants. Les parcours masculins, quant à eux, ne sont aucunement liés à la situation familiale.

²¹ Krüger et Levy distinguent trois autres types de régimes de parcours de vie : scandinave (social-démocrate), anglo-saxon (libéral) et sud-européen (familialiste) (Krüger, Levy, 2001).

Tableau 7 : Types de parcours féminins selon la structure familiale et le nombre d'enfants (% colonne)

	Pas d'enfants	Présence d'enfant(s) ds ménage	Enfant(s) hors du ménage		Un enfant	Deux enfants	Trois enfants ou plus	
Foyer	5	41	34		19	36	48	
Plein-temps	54	18	8		43	14	9	
Temps partiel	29	27	16		20	26	22	
Reprise professionnelle	11	14	42		19	24	21	
Total	100 (92)	100 (396)	100 (158)	N=646	100 (75)	100 (306)	100 (192)	N=573
V de Cramer = .34**				V de Cramer = .22**				

Vie familiale et vie professionnelle ne sont pas des sphères aisément compatibles pour les femmes. La maternité constitue un facteur de changement qui impose des arrangements, voire des choix, le plus souvent de la part de la femme et non de l'homme. On voit bien à cet égard les adaptations corrélatives de la présence d'enfant dans le ménage. Les femmes qui ne modifient en rien leur taux d'activité professionnelle dans ce cadre sont proportionnellement bien moins nombreuses. En effet, ce modèle du plein-temps ininterrompu est caractéristique de l'absence de famille de procréation, sans pour autant y être totalement associé.

Niveau de formation et position professionnelle : structure des opportunités et / ou statut-maître ?

Il apparaît clairement que la forme des parcours professionnels dépend non seulement fortement de la structure familiale, mais également de l'âge, phénomène ici extrêmement complexe en ce qu'il renvoie autant à des dimensions de calendrier biologique que d'influence d'un contexte générationnel sur les modes d'agencement et de négociation entre travail et enfant. Il convient également d'examiner le rôle de la formation, variable de première importance dans la détermination des formes de parcours, notamment sous l'angle des articulations spécifiques entre projets professionnels et familiaux. L'activité professionnelle renvoie bien sûr à des significations très variables, tant selon le niveau de qualifications atteint, et donc des chances et perspectives d'un investissement à moyen ou long terme dans le monde du travail, que de la position professionnelle occupée.

Tableau 8 : Types de parcours féminins selon le niveau de formation²² et la position socio-professionnelle (% colonne)

	Bas	Moyen	Elevé		Ouvrières	Empl. qual.	Petits indép. et cat. interm.	Cadres sup. et prof. dir.	
Foyer	46	29	25		41	37	22	20	
Plein-temps	17	22	24		26	18	27	31	
Temps partiel	15	28	35		13	24	35	36	
Reprise professionnelle	22	21	16		21	22	17	13	
Total	100 (228)	100 (312)	100 (105)	N=645	100 (78)	100 (340)	100 (139)	100 (45)	N=602
V de Cramer = .16**				V de Cramer = .13**					

La forme des parcours féminins dépend-elle du statut social ? On notera la forte influence tant du niveau de formation que de la position socio-professionnelle sur deux types de parcours en particulier qui ont en commun une phase de plein-temps initiale mais se distinguant l'un par une centration sur le foyer, l'autre par une diminution du taux d'activité professionnelle. Ces deux parcours étant assez proches du point de vue de l'âge, on peut les comparer sans risques de biais. Les trajectoires marquées par la sortie durable du marché du travail (« Foyer ») décroissent au fur et à mesure que le niveau de qualification s'élève; ce type de parcours représente ainsi pratiquement une femme sur deux ayant une formation basse (46%) et une femme sur quatre au bénéfice d'une formation élevée (Tableau 8). On a vu que le nombre élevé d'enfants était lié à ce type de parcours « Foyer » (même après le départ des enfants du ménage). C'est également sans compter sur le fait que la position professionnelle occupée (ouvrière ou employée) ne débouche en général pas sur des perspectives de carrière ou d'accomplissement de soi, en d'autres termes des situations où l'investissement professionnel n'offre probablement pas une rentabilité suffisamment élevée (Levy et al., 1997). C'est dans la même perspective que l'on peut voir la proportion croissante du maintien de l'activité professionnelle sous la forme du temps partiel au fur et à mesure que le niveau de formation et la position socio-professionnelle s'élèvent²³. Il peut donc aussi y avoir un risque de dévaluation des qualifications du fait de l'inactivité professionnelle.

²² Le niveau bas de formation (titre scolaire atteint le plus élevé) correspond à la scolarité obligatoire, à l'école secondaire sans l'obtention de la maturité et aux apprentissages courts (inférieurs à 3 ans). Le niveau moyen inclut les types d'apprentissage de durée moyenne ou longue (3 ans ou plus), et le niveau supérieur les formations professionnelles supérieures, la maturité ainsi que les titres universitaires.

²³ On peut noter en complément que pour les femmes en effet, la durée du temps passé au foyer diminue lorsque le statut est élevé.

On doit ici mentionner que l'interprétation du croisement avec le niveau de formation est plus « limpide » qu'avec la catégorie socio-professionnelle. En effet, pour cette dernière variable, il est difficile de déterminer quel phénomène est chronologiquement antérieur : si l'on peut légitimement soutenir qu'une position socio-professionnelle basse accroît la probabilité d'interrompre durablement son travail, on peut tout aussi bien imaginer un processus inverse selon lequel la maternité diminue les chances de faire carrière.

En dépit de cette limite, on voit bien que les trajectoires caractérisées par un fort investissement professionnel peuvent être interprétées comme le résultat d'un capital culturel élevé. Toutefois, la répartition relativement équivalente des parcours « Plein-temps » selon le statut social peut être l'effet de logiques hétérogènes. Le travail à plein-temps sans interruption recouvre ainsi certes majoritairement des carrières professionnelles féminines, mais correspond également à des impératifs de nécessité économique, d'autant plus lorsque des enfants sont à charge. L'activité rémunérée féminine à plein-temps correspond ainsi autant à des raisons matérielles que d'ambition professionnelle²⁴.

Les parcours masculins, quant à eux, ne sont guère associés au niveau de formation, et légèrement à la position socio-professionnelle, les trajectoires s'écartant du modèle dominant étant légèrement plus fréquentes parmi les positions les plus élevées (voir Tableau 9).

Tableau 9 : Types de parcours masculins selon le niveau de formation et la position socio-professionnelle (% colonne)

	Bas	Moyen	Elevé		Ouvriers	Empl. qual.	Petits indép.	Cat. interm.	Cadres sup. et prof. dir.	
Dominants	89	85	81		94	85	86	85	80	
Minoritaires	11	15	19		6	15	14	15	20	
Total	100 (84)	100 (454)	100 (139)	N=677	100 (111)	100 (117)	100 (58)	100 (164)	100 (201)	N=651
V de Cramer = .07 (ns)				V de Cramer = .13*						

Dans le cas des femmes, l'une des questions fondamentales réside dans le caractère plus ou moins choisi des parcours. Les trajectoires marquées par le foyer résultent-elles d'un projet familial délibéré et non contrarié, ou d'un processus de « retrait » domestique induit par une faible qualification, par exemple ? C'est là un problème fondamental auquel sont confrontés le démographe, l'historien ou le sociologue dans l'analyse des biographies : quelle est la

²⁴ On précisera que l'on s'appuie ici sur différents indicateurs, notamment le fait que les parcours «plein-temps» sont en proportion équivalente parmi les classes de revenu de couple les plus extrêmes (moins de 4'000 francs et plus de 10'000 francs mensuels).

marge de liberté ou la part volontariste de l'acteur dans la détermination de son parcours (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Levy et al., 1997) ? Ce débat dépasse de loin les objectifs exploratoires des analyses de cet article. Il n'en demeure pas moins que la question se doit d'être posée et nous y reviendrons au moins au titre de discussion en conclusion. A défaut d'investigations empiriques qui permettraient de nous confronter à cette interrogation²⁵, nous pouvons tenter d'apporter quelques éléments.

L'une des questions posées lors de l'enquête-mère visait à apprécier l'importance de la fécondité comme projet indissociable de la vie de couple²⁶. On a alors considéré d'un côté les réponses exprimant un rejet catégorique (réponses « très défavorables ») des autres réponses. Les parcours impliquant fortement le foyer sont liés à cet indicateur : tant les femmes que les hommes tendent à y rejeter le plus catégoriquement l'idée de ne pas avoir d'enfants comme modalité de vie conjugale (Tableau 10).

Tableau 10 : Types de parcours féminins selon l'opinion de « ne pas avoir d'enfants pour réussir sa vie de couple » (réponses femmes et hommes) (% colonne)

	Femmes			Hommes		
	Rejet catégorique	Autres réponses		Rejet catégorique	Autres réponses	
Foyer	39	27		36	33	
Plein-temps	16	27		16	26	
Temps partiel	22	28		23	27	
Reprise professionnelle	23	18		25	15	
Total	100 (356)	100 (288)	N=644	100 (376)	100 (269)	N=602
	V de Cramer = .18**			V de Cramer = .16**		

Dans cette même exploration de l'idée que les parcours s'accordent partiellement avec certaines normes ou attitudes individuelles, il est intéressant de mettre en rapport les types de parcours féminins avec les modèles d'organisation domestique. On a posé aux deux conjoints la question suivante : *"Dans un couple comme le vôtre, si vous aviez vraiment le choix, pour la réussite de votre vie de famille et personnelle, quelle façon de faire aurait (eu) votre préférence pendant la scolarité des enfants ?"* Les réponses proposées étaient : "la mère au foyer, le père au travail", "la mère partiellement au foyer, le père au travail", "la mère et le

²⁵ Il faudrait recourir à cet effet à des techniques d'analyse biographique de type probabiliste, qui comme nous l'avons précisé, dépassent le cadre de cet article.

²⁶ «Pour une personne comme vous, pour réussir votre vie de couple, pensez-vous qu'il est ou qu'il serait vraiment favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ou indifférent – de ne pas avoir d'enfant ?».

père à égalité au foyer et au travail"²⁷. Le Tableau 11 présente les variations des modèles des deux conjoints ayant des enfants uniquement, selon le type de parcours féminin.

Tableau 11 : Types de parcours féminins selon le modèle d'organisation domestique (réponses femmes et hommes ayant des enfants) (% colonne)

	Femmes				Hommes			
	Mère au foyer, père au travail	Mère en partie au foyer, père au travail	Mère et père à égalité au foyer et au travail		Mère au foyer, père au travail	Mère en partie au foyer, père au travail	Mère et père à égalité au foyer et au travail	
Foyer	56	30	28		51	24	29	
Plein-temps	15	18	16		14	16	20	
Temps partiel	12	28	33		16	29	32	
Reprise professionnelle	18	24	24		20	31	18	
Total	100 (182)	100 (194)	100 (199)	N=575	100 (243)	100 (142)	100 (192)	N=577
	V de Cramer=.20**				V de Cramer=.20**			

Comme précédemment, ce sont les parcours « Foyer » et « Temps partiel » qui varient. D'une certaine façon ces variations montrent un parallèle, tant pour les femmes que pour les hommes, entre l'idéal d'organisation de la production entre les conjoints et celui de la trajectoire féminine. La valorisation d'une division du travail traditionnelle et sexuée (mère au foyer, père au travail) prédomine largement parmi les femmes qui ont cessé leur activité professionnelle après l'avoir exercée à plein-temps. A l'inverse, les modèles consacrant une organisation au sein du couple moins sexuée ou plus égalitaire s'expriment davantage parmi les femmes qui n'ont pas quitté le champ professionnel mais qui ont opté pour une diminution du temps de travail comme mode d'adaptation aux contraintes de la présence d'enfants.

Ces « affinités » ne sont pourtant pas des choix purement personnels, la position dans l'espace social des individus joue en effet un rôle important : au niveau de l'échantillon global, la préférence des hommes et des femmes pour la division des tâches sexuées et traditionnelles s'exprime le plus souvent dans les niveaux d'éducation faible ou moyen, ainsi que parmi les ouvriers et employés qualifiés. Les modèles égalitaires prédominent lorsque le capital culturel est élevé et parmi les femmes occupant des positions socio-professionnelles hautes, voire intermédiaires. De même, alors que la valorisation forte de la procréation comme fondement du projet conjugal n'est pas liée, pour les hommes, à leur statut social, il en va différemment

²⁷ Figurait également la réponse "le père davantage au foyer que la mère" qui a récolté moins de 1% des réponses. Entre 1% et 2% ont donné une réponse spontanée "c'est égal, mais l'un des deux doit rester à la maison". Ces deux réponses tout à fait marginales ont été fondues avec "la mère et le père à égalité au foyer et au travail".

pour les femmes. Peu élevées mais statistiquement significatives, les corrélations montrent que cette valorisation est légèrement plus forte parmi les niveaux de formation bas et parmi les ouvrières²⁸.

On ne peut bien sûr pas exclure que ces résultats sont le produit d'une rationalisation *a posteriori*, mais il va relativement de soi que les projets de vie sont plus ou moins orientés sur la sphère professionnelle ou familiale et que cette orientation détermine en partie les profils d'insertion.

L'origine sociale

On peut aller plus loin dans l'analyse et se demander si le type de division du travail familial dans lequel on a grandi n'est pas indépendant des projets et modèles que l'on établit pour soi-même. Plus particulièrement, on examine le lien avec le milieu social des parents de façon à tester l'hypothèse selon laquelle tel ou tel agencement entre les sphères familiales et professionnelles est lié au milieu social d'origine. Une origine sociale modeste favorise-t-elle une trajectoire de nature plutôt traditionnelle, où s'occuper des enfants prend une place de première importance et où l'investissement professionnel est secondaire ? A l'inverse, le fait d'avoir des parents occupant des positions sociales privilégiées et gratifiantes (économiquement, symboliquement) dépeint-il sur les ambitions professionnelles et favorise-t-il un modèle de vie faisant de l'enfant un accomplissement parmi d'autres ?

Tableau 12 : Types de parcours féminins selon la position socio-professionnelle du père et de la mère (% colonne)

	Ouvriers	Empl. qual.	Petits indép. et cat. interm.	Cadres sup. et prof. dir.		Ouvriers	Empl. qual.	Cat. interm. et sup.	
Foyer	42	19	31	21		33	39	20	
Plein-temps	22	17	20	19		19	17	30	
Temps partiel	21	36	22	38		25	28	35	
Reprise professionnelle	15	28	27	21		23	16	15	
Total	100 (189)	100 (69)	100 (258)	100 (47)	N=563	100 (149)	100 (158)	100 (46)	N=353
	V de Cramer = .13**					V de Cramer = .12 (ns)			

L'abandon du travail professionnel pour le foyer est maximal parmi les femmes d'origine ouvrière (pour le père) et modeste (position de la mère) (Tableau 12). En considérant la position de la mère, on peut noter, bien que le croisement ne soit pas significatif, que les

²⁸ V de Cramer pour le niveau de formation = .07*, pour le statut socio-professionnel = .10**.

parcours les plus centrés sur la sphère professionnelle (« Plein-temps» et « Temps partiel ») se rencontrent un peu plus souvent parmi les milieux sociaux d'origine supérieure. On retrouve également la signification hétérogène des parcours à plein-temps qui sont relativement insensibles au milieu d'origine (notamment pour la profession du père). On notera en outre que les types de parcours féminins ne dépendent pas du fait que la mère ait exercé une activité professionnelle ou non durant l'enfance d'ego, ni de son niveau de formation.

A partir d'une mesure simple de la mobilité intergénérationnelle comparant la position sociale de la femme et du père, le Tableau 13 montre l'existence d'une association importante entre le type de parcours et la mobilité. C'est ainsi parmi les femmes qui se sont consacrées pour l'essentiel à la sphère familiale au début de leur parcours, que la proportion de mobilité descendante est la plus élevée. A l'inverse, la mobilité ascendante s'observe davantage parmi les parcours axés sur le travail professionnel. Toutefois, malgré le type de pourcentage indiqué qui suggère une influence du type de parcours sur les chances de connaître une ascension sociale ou une descente, nous sommes confrontés à la limite de nos données puisque comme précédemment, nous pouvons imaginer un processus inverse, ou de type causalité circulaire. Il faut donc surtout retenir le lien marqué, pour les femmes²⁹, entre la mobilité et le type de trajectoires, plutôt que vouloir absolument rechercher une détermination chronologique.

Tableau 13 : Mobilité intergénérationnelle de la femme selon le type de parcours féminin (% colonne)

	Foyer	Plein-temps	Temps partiel	Reprise professionnelle	Total
Mobilité intergénérationnelle					
Descendante	34	38	31	49	38
Pas de mobilité	60	37	51	43	49
Ascendante	6	24	17	8	13
Total	100	100	100	100	100
V de Cramer = .18**	(163)	(115)	(133)	(111)	(522)

Bien qu'exploratoires, les résultats des analyses précédentes permettent certains constats tout à fait probants. Il convient de souligner en premier lieu la différence entre parcours masculins et féminins : les premiers sont globalement insensibles aux variables socio-démographiques, soulignant ainsi que l'activité professionnelle constitue un modèle socialement universel pour les hommes. On peut à cet égard parler du travail rémunéré à plein-temps comme le statut-

²⁹ Il n'y a pas d'association entre la mobilité des hommes et le type de leur parcours.

maître masculin par excellence. Les différents types de trajectoires féminines sont en revanche bien plus sensibles à toute une série de facteurs. L'analyse des trajectoires féminines ne peut ainsi faire l'économie tant du contexte générationnel, de la structure familiale que de l'ancrage social et professionnel, d'autant plus qu'il existe des liens étroits et complexes entre ces différents facteurs. On observe par conséquent une structuration sociale non négligeable des parcours féminins.

Parcours et fonctionnement familial

Dans quelle mesure la spécificité de tel ou tel type de parcours a-t-elle un impact sur le fonctionnement familial ? Nous examinons cette question dans deux directions complémentaires. Premièrement, on s'interrogera sur la relation existant entre le type de parcours et la structure des interactions familiales, telle qu'elle a été analysée et définie dans Kellerhals, Levy, Widmer, Ernst et Hammer (2001). A cet égard, on peut par exemple faire l'hypothèse qu'un investissement professionnel majeur de la femme s'accompagne d'une tendance à l'autonomie plus forte vis-à-vis du partenaire que dans le cas d'une mère qui s'est consacrée au foyer. De même, on peut supposer qu'un investissement professionnel important de l'épouse s'accompagne d'une division du travail domestique plus égalitaire. En somme, il s'agit premièrement d'examiner dans quelle mesure l'agencement des sphères familiales et professionnelles retentit sur l'organisation interpersonnelle des rôles, tant du point de vue de la cohésion que de la régulation. Deuxièmement, on se demandera si l'évaluation de la vie conjugale, les problèmes et conflits sont identiques selon les parcours. On peut par exemple se demander si des profils d'insertion féminins marqués par une participation professionnelle forte et de longue durée contribuent à une évaluation conjugale satisfaisante, du fait de l'accomplissement de rôles multiples, ou à une insatisfaction en raison d'une coordination plus fragile entre ses différents champs de participation ? Ces analyses, probablement plus que les précédentes, sont menées à titre exploratoire. En effet, pour établir véritablement les liens entre le parcours de vie et la satisfaction conjugale, il faudrait disposer de mesures de satisfaction balisant les principales étapes de la trajectoire du couple. En l'occurrence nos données ne nous permettent pas d'identifier quelle est la caractéristique précise de l'ensemble du parcours qui est déterminante.

La structure des interactions conjugales

Le mode de cohésion, l'une des dimensions majeures du fonctionnement familial que nous avons distinguée, n'est que très faiblement lié au type de parcours³⁰. En revanche, la régulation y est associée, notamment la division du travail domestique. L'indifférenciation des tâches ménagères est plus prononcée parmi les parcours que l'on peut considérer comme « modernes », c'est-à-dire ceux où la femme exerce une activité professionnelle sans interruptions (28%) et lorsqu'elle travaille à temps partiel après des phases de plein-temps (30%), contre 17% dans le type « Reprise professionnelle » et à peine 11% pour le type « Foyer » (Tableau 14).

Tableau 14 : Division du travail domestique selon le type de parcours féminins (% colonne)

	Foyer	Plein-temps	Temps partiel	Reprise professionnelle	Total
Degré de différenciation des tâches ménagères					
Différenciation forte	46	34	35	41	40
Différenciation moyenne	44	38	35	42	40
Différenciation faible	11	28	30	17	20
Total	100	100	100	100	100
V de Cramer = .15**	(220)	(126)	(159)	(132)	(637)

Il est également intéressant de noter, bien que les différences ne soient pas très élevées, que le temps partiel précédé du foyer est légèrement plus différencié que lorsqu'il est précédé du plein-temps. Cela suggère l'existence d'un effet de cristallisation de l'organisation domestique qui tend à perdurer quel que soit le changement de la participation externe de la femme. En d'autres termes, cela signifie que le type de division du travail une fois établi ne subit que peu de changements, même si la femme recommence à travailler.

On trouve des résultats similaires lorsque l'on ne prend plus simplement en compte le degré de différenciation des tâches domestiques mais bien leur degré de sexuaton. La division sexuée du travail domestiques se rencontre nettement plus souvent lorsque les femmes se consacrent au foyer après avoir travaillé à plein-temps (41%). A nouveau, ce sont les femmes travaillant à temps partiel après du plein-temps qui présentent une division du travail moins traditionnelle que celles qui se consacraient à leur foyer précédemment³¹.

L'analyse d'autres secteurs de la régulation montre que l'ampleur du pouvoir décisionnel détenu par la femme est maximale parmi les parcours « Temps partiel » (40%) et minimale

³⁰ On notera simplement que l'on observe très légèrement davantage de couples « Compagnonnage » parmi les parcours « Reprise professionnelle » et d' « Association » parmi les parcours « Temps partiel » (.11*).

³¹ V de Cramer = .15**.

parmi les femmes qui réintègrent le marché du travail tardivement - « Reprise professionnelle » - (22%)³². De même la sexuation traditionnelle de la dépendance au sein du couple est maximale parmi les femmes qui se sont essentiellement consacrées au foyer (24%)³³. On voit ainsi que de manière générale les modes d'organisation les moins traditionnels de la régulation se retrouvent plus souvent parmi les trajectoires « Plein-temps », et les plus traditionnels parmi les « Foyer » et « Reprise professionnelle »³⁴.

Trouve-t-on des résultats similaires concernant les hommes ? Sur l'ensemble des indicateurs, on observe que les parcours masculins « autres » tendent à être un peu plus marqués par l'indifférenciation, l'égalitarisme, qu'il s'agisse des tâches ménagères, du pouvoir décisionnel. En revanche la sexuation traditionnelle des rôles, notamment domestiques, n'est pas moins prononcée. De même la dépendance est plus souvent du côté de l'homme.

Problèmes, conflits et évaluation

Y a-t-il des types de parcours qui sont associés à davantage d'insatisfaction, de problèmes ou de conflits dans le couple ? Est-ce que, pour prendre cet exemple, le travail professionnel féminin s'accompagne de plus de problèmes de coordination dans les activités conjugales ? Cela crée-t-il davantage de conflits avec le conjoint ?

Les problèmes relationnels dans le couple sont sur-représentés parmi les trajectoires féminines « Temps partiel » et sous-représentés parmi les « Plein-temps », mais ce résultat ne concerne en fait que les femmes de moins de 40 ans. Pour les problèmes de coordination, c'est parmi les trajectoires « Foyer » des femmes de plus de 40 ans que ceux-ci sont proportionnellement moins présents.

Quant aux disputes, elles sont moins souvent fréquentes parmi les trajectoires « Reprise professionnelle » mais globalement, elles ne sont pas plus graves dans l'un ou l'autre des types de parcours. Concernant le mode de gestion des problèmes et difficultés par le couple, là aussi l'association est faible; on mentionnera au demeurant que la proportion de coping actif est plus élevée parmi les trajectoires « Temps partiel ». C'est parmi les trajectoires masculines alternatives que l'on observe légèrement davantage de disputes fréquentes et graves, ainsi que les formes déficitaires du coping. Enfin les problèmes externes, quels qu'ils soient, ne sont pas corrélés aux types de parcours.

³² V de Cramer = .13**.

³³ V de Cramer = .13**.

³⁴ Dans l'ensemble, les croisements avec les indices (recodés) aboutissent à des résultats convergents. On mentionnera plus particulièrement les éléments suivants : la différenciation et le degré de sexuation des tâches ménagères sont d'autant plus prononcés que la densité des épisodes au foyer est élevée pour les femmes d'une part, et d'autant plus forts que la densité du plein-temps pour les hommes est importante.

S'agissant de l'évaluation de la qualité de vie conjugale, les différents indicateurs retenus sont dans l'ensemble guère corrélés aux types de parcours, qu'ils soient masculins ou féminins. Néanmoins, on relèvera quelques résultats significatifs :

- les apports du partenaire dans la répartition des tâches et responsabilités familiales sont un peu plus souvent jugés comme déséquilibrés parmi les parcours féminins « Temps partiel », ce qui peut s'expliquer par le fait que ces femmes exercent une activité professionnelle et ont le plus souvent des enfants
- l'indice d'insatisfaction conjugale est un peu plus élevé parmi les femmes pour lesquelles le foyer occupe une place importante dans leur parcours (« Foyer » et « Reprise professionnelle »)
- le mauvais climat conjugal s'avère prédominant pour les femmes travaillant à temps partiel, surtout lorsqu'il s'agit d'une reprise d'activité professionnelle
- ce sont pour ces mêmes femmes (« Reprise professionnelle ») que l'évaluation de la vie de couple est plus souvent mitigée
- l'évaluation que font les hommes est insensible à leur type de parcours
- l'évaluation des femmes n'est pas corrélée au type de parcours du partenaire, il en va de même pour l'évaluation des hommes à une exception : l'insatisfaction conjugale est un peu plus fréquente lorsque la trajectoire de la conjointe est de type « Foyer ».

Conclusion

L'essor récent des études du parcours de vie s'est concrétisé dans diverses orientations et a notamment relancé le débat sur la part de l'acteur dans son devenir personnel. Kohli, cité par Levy (2001), parle d'un mouvement à la fois d'individualisation et de standardisation des parcours de vie. En effet, selon cet auteur, loin d'un processus unique d'individualisation des parcours de vie, il faut se demander si nous n'assistons pas, au contraire, à une institutionnalisation paradoxale de parcours types. Les différents types que nous avons pu dégager montrent bien qu'aujourd'hui les trajectoires se déclinent en un nombre limité de modes et que les parcours de vie constituent une séquence socialement standardisée de profils d'insertion.

Nous avons utilisé indifféremment les expressions de « trajectoires » et de « parcours de vie », alors qu'elles se rattachent à des conceptions théoriques divergentes. Sans entrer dans les détails, notons simplement que la notion de trajectoire se rapproche d'un « modèle

balistique » et peut être interprétée comme l'ambition de rendre intelligible l'intégralité du devenir biographique (Passeron, 1989). Cet angle d'approche s'attache à l'occupation des places, alors qu'une conception en termes de « parcours de vie », en se rapprochant de l'idée de cheminement, met plus l'accent sur la manière d'accéder aux places (voir de Coninck, Godard, 1989). L'enjeu sous-jacent réside dans le caractère plus ou moins déterminé socialement des biographies des individus, mais comme le soulignent à juste titre Krüger et Levy (2001), les parcours ne sont ni totalement exodéterminés ni le résultat de choix purement individuels. Ils mentionnent à cet égard les principaux niveaux de structuration.

En premier lieu, s'agissant de couples, les trajectoires des individus sont partiellement le produit d'arrangements et négociations entre les conjoints. La traditionnelle division du travail familial ne semble pas avoir été bouleversée lors des dernières décennies et les femmes continuent à faire passer au second plan l'insertion professionnelle par rapport à la sphère familiale. Cette subordination de la carrière professionnelle des femmes doit être mise en rapport avec des périodes au foyer pratiquement inexistantes pour les hommes.

A un niveau plus formel, on a pu relever une forte homogénéité des trajectoires masculines, essentiellement axées sur le travail plein-temps. Face à ces trajectoires uniformes, s'opposent des trajectoires féminines caractérisées par de nombreuses bifurcations, qui constituent autant de ruptures, de changements de rythme ou de sphères d'insertion, avec toutes les difficultés d'adaptation que cela suppose. Dès lors les multiples entrées et sorties de ces parcours sinueux s'accompagnent d'un surcroît d'investissement. L'inactivité professionnelle, généralement liée à la maternité, est d'autant plus pénalisante que l'univers professionnel est en rapide mutation. Dans tous les cas, les femmes réintégrant la sphère du travail ne peuvent prétendre à un transfert de leurs compétences acquises dans la sphère familiale.

L'agencement conjugal concourt à préserver la carrière professionnelle de l'homme aux dépens de celle de la femme, dans la mesure où ce sont les femmes qui prennent en charge la sphère domestique (Levy, 2001), même si les types que nous avons dégagés permettent de nuancer cette tendance. On peut ainsi parler d'une mise en résonance des deux parcours au sein de la famille. Présence d'enfants dans le ménage et nombre d'enfants tendent à réduire l'activité professionnelle de la femme, voire à son abandon : maternité et activité professionnelle ne sont de loin pas des projets qui se superposent sans autre forme de procès. Ce résultat n'est en soi pas novateur mais a le mérite de mettre en évidence une certaine inertie des pratiques, face à un discours égalitariste caractéristique du régime social-démocrate des parcours de vie (Krüger et Levy, 2001).

La négociation conjugale des profils de participation des conjoints doit aussi se comprendre en rapport avec le statut social. On a vu en effet que les trajectoires des femmes ne sont pas indépendantes du niveau de formation notamment. Le résultat le plus net étant la prédominance des parcours « Foyer » parmi les faibles qualifications, et du « Temps partiel » parmi les niveaux élevés. Cela suggère que des perspectives professionnelles prometteuses, ou à tout le moins lorsque l'investissement est important, s'accompagnent plus souvent de compromis entre les sphères familiales et professionnelles (« Temps partiel »), alors que lorsque le niveau de formation atteint peut paraître peu rentable, la cessation d'activité professionnelle est plus probable (voir aussi Levy et al., 1997).

Un deuxième niveau de structuration important est lié à la dimension historique et à l'effet de génération : le type « Reprise professionnelle » concerne des femmes en moyenne plus âgées, alors que le type « Plein-temps » prédomine parmi des femmes jeunes. La trajectoire « Reprise professionnelle » peut être considérée comme représentative d'une génération ancienne pour laquelle la centration sur le foyer s'observe en tout début de parcours³⁵. L'insertion tardive sur le marché du travail de ces femmes peut être vue comme emblématique du mouvement initié ces quarante dernières années : la généralisation du travail féminin, qu'elle corresponde à une logique d'émancipation ou de nécessité économique. Quant à la trajectoire « Foyer », il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'un modèle en régression.

Un troisième niveau de structuration - institutionnel - doit être considéré sans pour autant tomber dans l'écueil mentionné par Passeron d'une sociologie « topographique » qui tracerait des itinéraires, symbolisant « la manière dont un trajet se trouve dirigé par l'ensemble des déterminations inscrites en amont de chacun de ses mouvements » (1989 : 19). A cet égard il convient d'évoquer la structuration extra-familiale du cadre institutionnel (Levy, 2001). On entend par là les agencements structurels qui, indirectement, favorisent certains profils d'insertion au détriment d'autres, sans pour autant être axés directement sur leur organisation formelle. Par exemple, si l'exercice d'un emploi à temps partiel est plus rare dans les postes à responsabilité et que ceux-ci sont plus fréquemment occupés par des hommes, on peut parler ici d'un effet de structure qui indirectement n'encourage pas la participation de l'homme au champ familial. Les politiques des crèches, des allocations familiales, des congés maternités

³⁵ On rappellera à cet égard que l'âge moyen des femmes au premier enfant en Suisse était bien plus bas il y a quelques décennies et qu'il ne cesse de reculer depuis.

sont autant d'autres incitations à une organisation spécifique du couple. Ces différents exemples visent à relativiser une interprétation de nos résultats en termes de normes agissant sur les consciences : en tout état de cause, il y a bel et bien une médiation institutionnelle des parcours observable à un niveau mésoscopique (Levy, 2001).

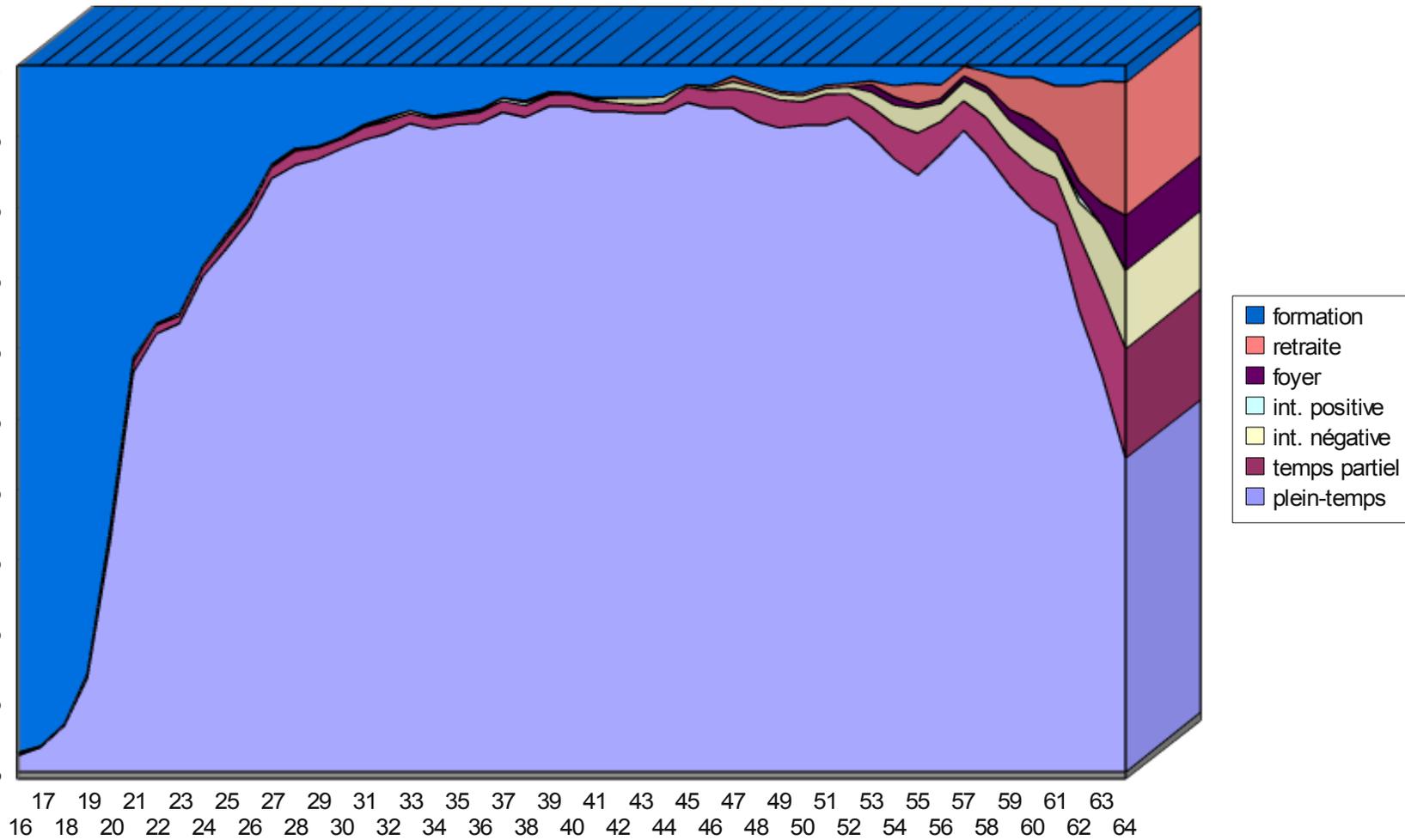
Références

- Abbott A., Hrycak A. (1990) « Measuring Resemblance in Sequence Data : An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », *American Journal of Sociology*, vol. 96, n° 1, 144-185.
- Aisenbrey S. (2000) *Optimal Matching Analyse. Anwendungen in den Sozialwissenschaften*, Leske + Budrich, Opladen.
- Blossfeld P., Rohwer G. (1995) *Techniques of Event History Modeling : New Approaches to Causal Analysis*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Chan T.W. (1995) « Optimal Matching Analysis : A Methodological Note on Studying Career Mobility », *Work and Occupations*, vol. 22, n° 4, 467-490.
- de Coninck F., Godard F. (1989) « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation », *Revue française de sociologie*, XXXI, 23-53.
- Courgeau D., Lelièvre E. (1989) « L'approche biographique en démographie », *Revue française de sociologie*, XXXI, 55-74.
- Erzberger Ch., Prein G. (1997) « Optimal-Matching-Technik: Ein Analyseverfahren zur Vergleichbarkeit und Ordnung individuell differenter Lebensverläufe », *ZUMA-Nachrichten*, 21(40), 52-80.
- Kellerhals J., Levy R., Widmer E., Ernst M., Hammer R. (2001) *Cohésion, régulations et conflits dans les familles contemporaines*, Zürich, Seismo (en préparation).
- Krüger H., Levy R. (2001) « Linking Life Courses, Work, and the Family : Theorizing a not so Visible Nexus between Women and Men », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 26 (2), 145-166. (à paraître)
- Levy R. (2001), « Regard sociologique sur les parcours de vie », in Domininicé P. (dir.) « Regards pluriels sur l'approche biographique : entre discipline et indiscipline », *Cahiers des sciences de l'éducation*, n° 95, 1-20.
- Mayer K. U. (2000) « Promises fulfilled ? A review of 20 years of life course research », *European Journal of sociology*, XLI, 2 , 259-282.
- Passeron J.-Cl. (1989) « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 3-22.
- Schaeper H. (1999) « Erwerbsverläufe von Ausbildungsabsolventinnen und – absolventen – eine Anwendung der Optimal-Matching-Technik », *Sonderforschungsbereich 186 der Universität Bremen, Arbeitspapier Nr. 57*.

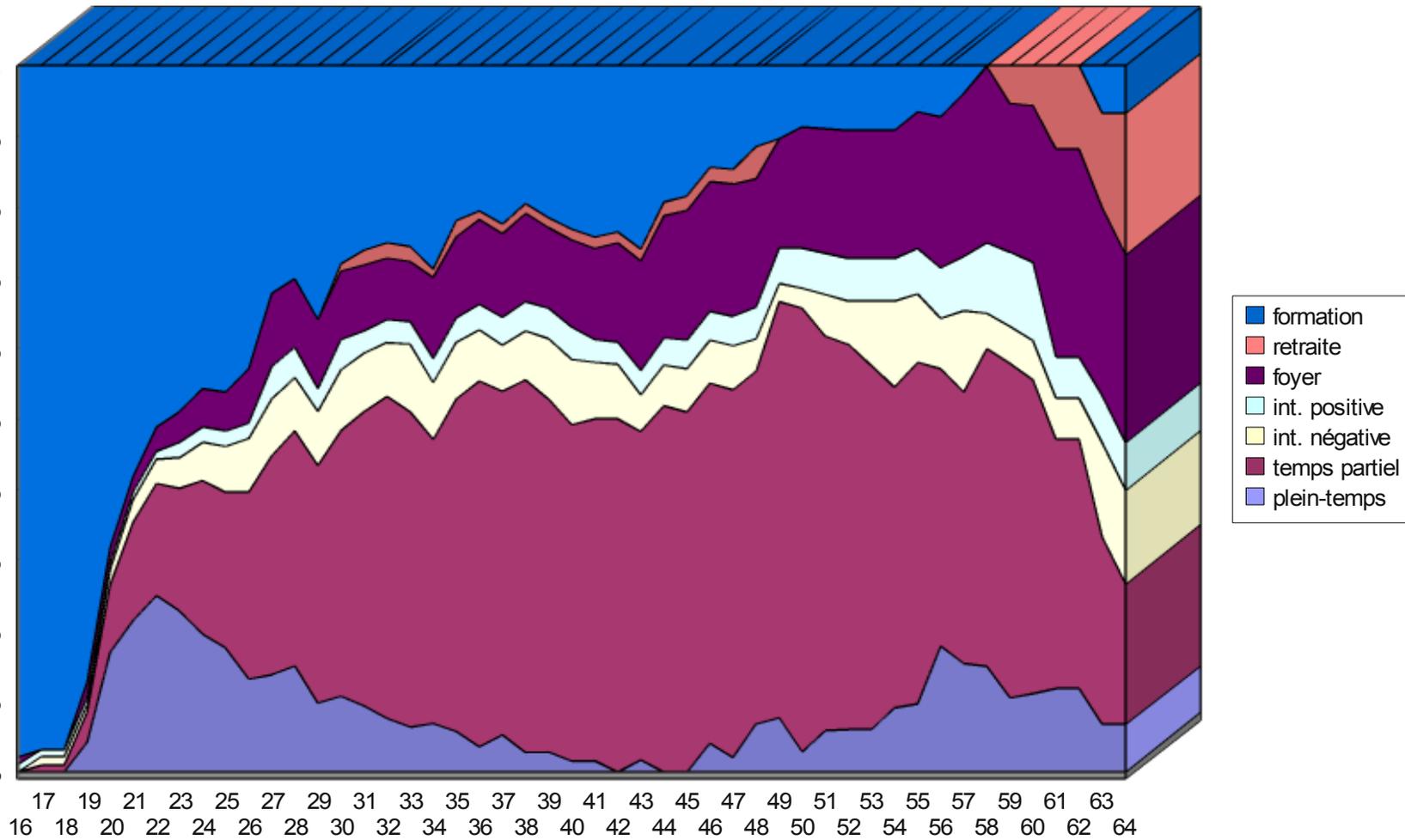
Stovel K., Savage M., Bearman P. (1996) « Ascription into Achievement : Models of Career Systems at Lloyds Bank, 1890-1970 », *American Journal of Sociology*, vol. 102, n° 2, 385-399.

Annexe - Graphiques

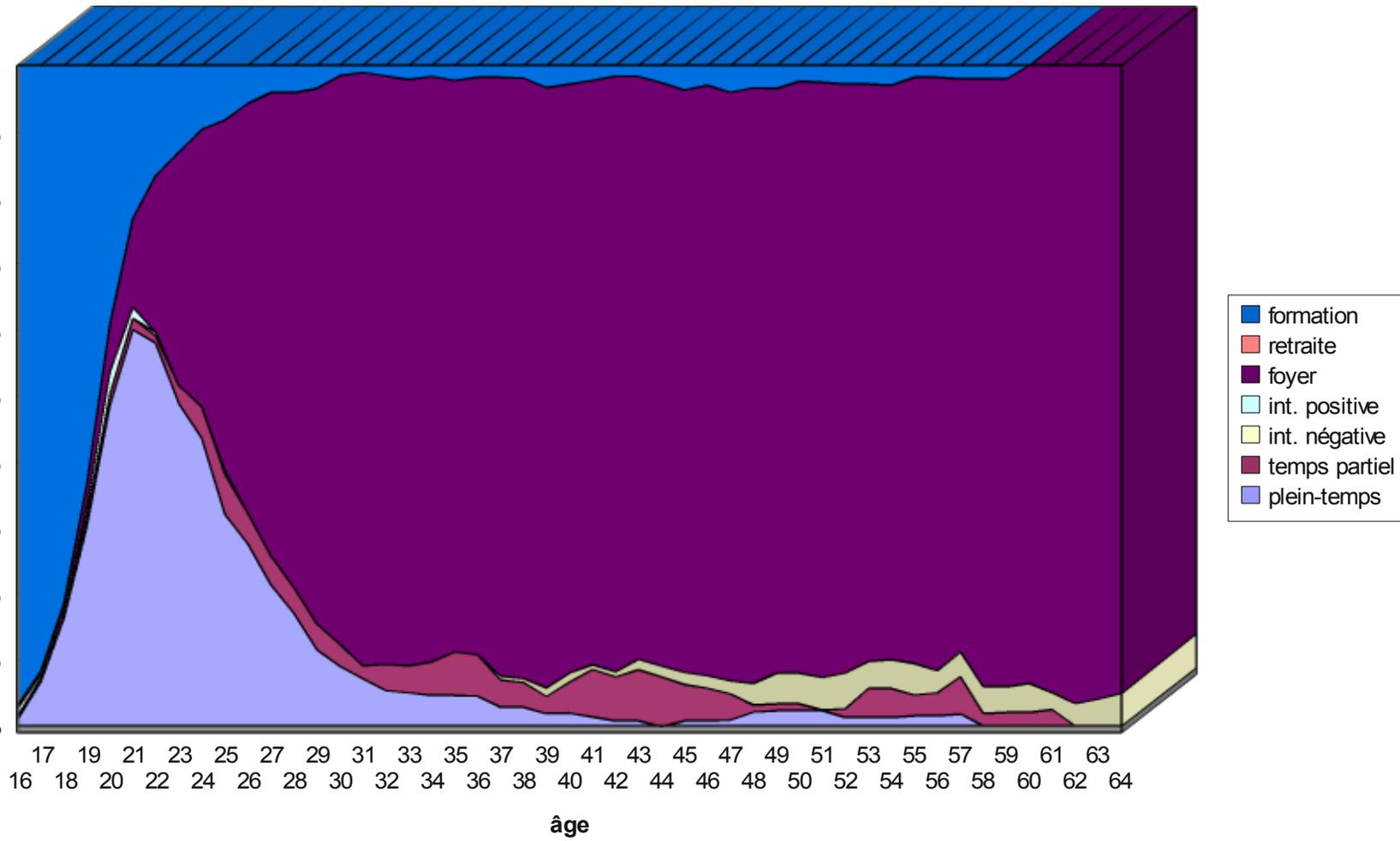
Graphique - "Hommes - Trajectoires dominantes"



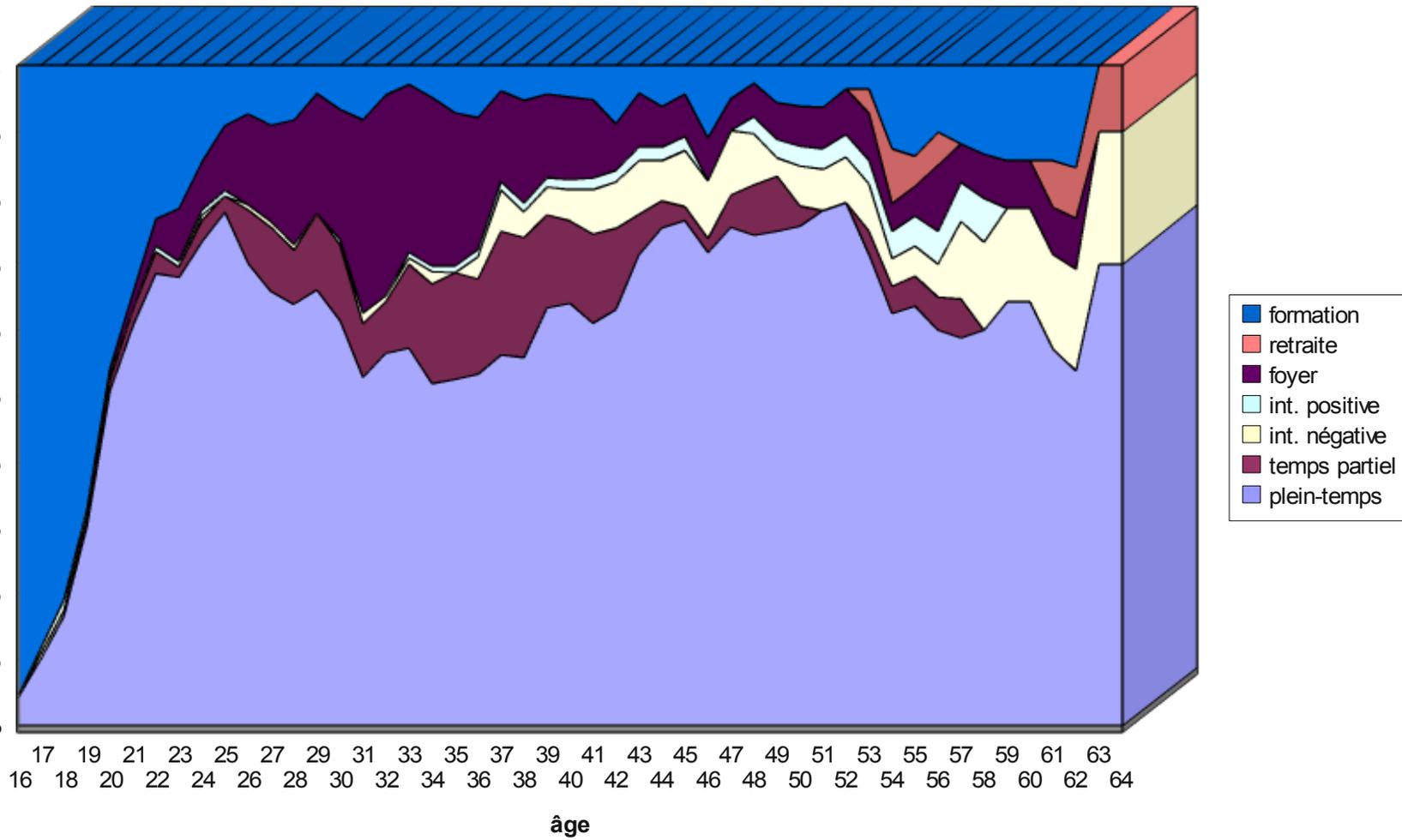
Graphiques - "Hommes - Trajectoires minoritaires"



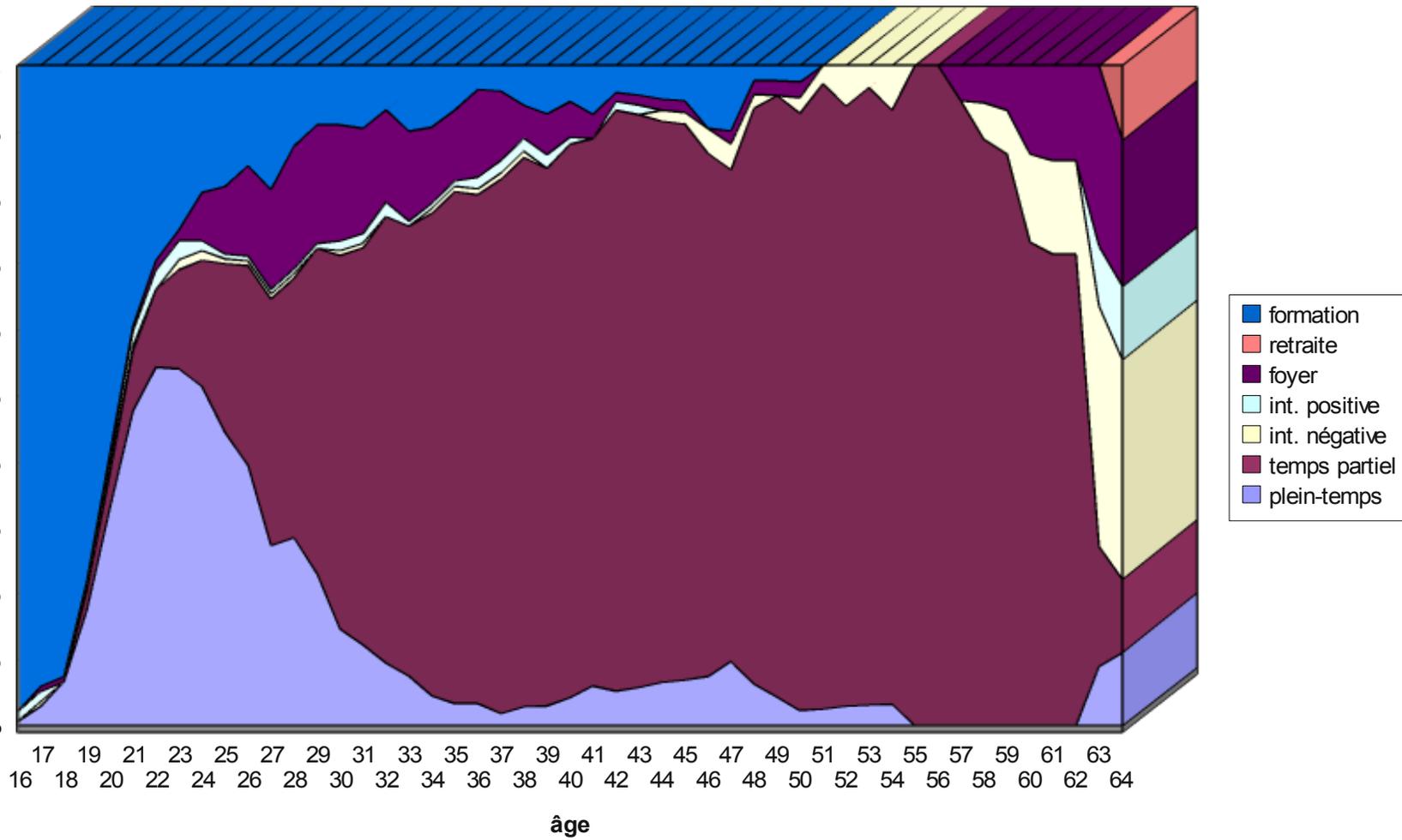
Graphique - "Femmes - Trajectoires Foyer"



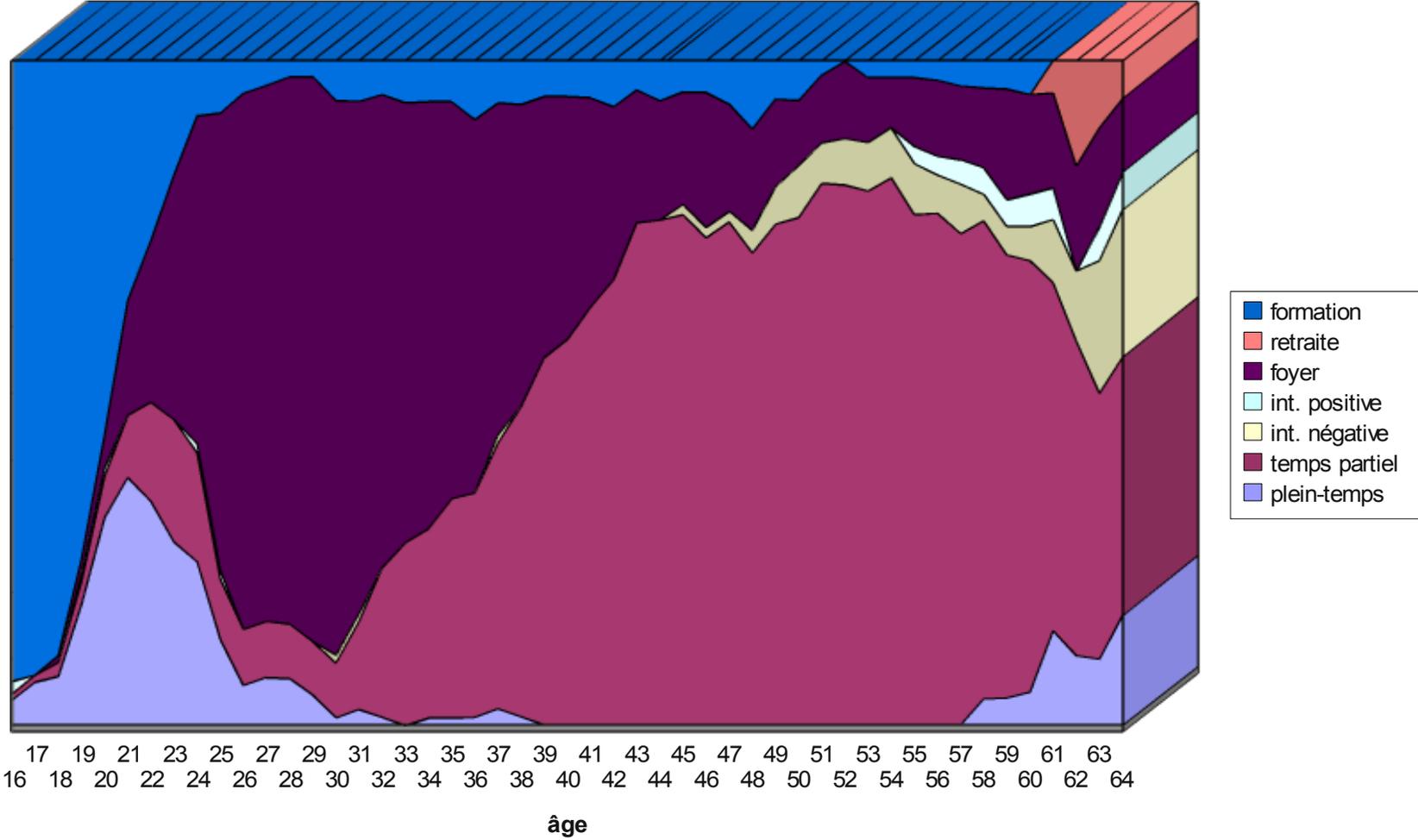
Graphique - "Femmes - Trajectoires Plein-temps"



Graphique - "Femmes - Trajectoires Temps partiel"



Graphique - "Femmes - Trajectoires Reprise professionnelle"



Graphique - "Femmes - Trajectoires Erratiques"

